



RÉFÉRENTIEL POUR UN MILIEU UNIVERSITAIRE VERT

JUIN 2026

SOMMAIRE

PRECISIONS TERMINOLOGIQUES	6
1. Milieu universitaire (MU)	6
2. Milieu universitaire vert (MUV)	6
3. Référentiel	7
4. Référentiel pour un milieu universitaire vert (RMUV)	7
5. Développement durable (DD)	7
6. Transition écologique (TE)	7
INTRODUCTION	9
I. ARCHITECTURE STRATEGIQUE ET OPERATIONNELLE DU REFERENTIEL.....	11
I.1 FONDEMENTS CONCEPTUELS ET STRUCTURELS DU REFERENTIEL	11
I.1.1 Justification du choix des axes du référentiel.....	12
I.1.2 Articulation systémique et intégrée des axes du référentiel	13
I.1.3 Matrice stratégique des axes du référentiel	14
I.2 PRESENTATION DES AXES OPERATIONNELS DU REFERENTIEL	16
I.2.1 Gouvernance durable	16
I.2.2 Enseignement et formation	17
I.2.3 Recherche et innovation	18
I.2.4 Vie universitaire et engagement sociétale.....	19
I.2.5 Gestion durable du milieu universitaire.	20
I.2.6 Transport durable.....	22
II : ARCHITECTURE DU SYSTEME D'INDICATEURS ET DE MESURE DES PERFORMANCES	24
II.1 STRUCTURATION DU SYSTEME D'INDICATEURS.....	24
II.1.1 Principes méthodologiques de structuration des indicateurs.....	24

II.1.2 Typologie des indicateurs du référentiel.....	26
II.1.2.1 Indicateurs stratégiques d'alignement et de pilotage.....	26
II.1.2.1.1 Alignement sur les Objectifs de développement durable (ODD)	26
II.1.2.1.2 Alignement sur la Stratégie nationale de transition écologique (SNTE)	28
II.1.2.2 Indicateurs opérationnels de performance par axe.....	30
II.1.2.2.1 Gouvernance durable	30
II. 1.2.2.2 Enseignement et formation	31
II.1.2.2.3 Recherche et innovation	33
II.1.2.2.4 Vie universitaire et engagement sociétal.....	35
II.1.2.2.5 Gestion durable du milieu universitaire	37
II.1.2.2.6 Transport durable	45
II.2 ARTICULATION ENTRE INDICATEURS STRATEGIQUES ET OPERATIONNELS	47
III. GOUVERNANCE, EVALUATION ET SUIVI DU REFERENTIEL	48
III.1 STRUCTURES DE GOUVERNANCE, D'EVALUATION ET DE SUIVI DU REFERENTIEL	49
III.2 METHODOLOGIE D'EVALUATION DES PERFORMANCES	52
III.2.1 Définition des objectifs à évaluer	52
III.2.2 Sélection des indicateurs pertinents	53
III.2.3 Collecte des données.....	53
III.2.4 Mesure et calcul des performances	54
III.2.5 Analyse et interprétation des résultats.....	54
III.2.6 Reporting et communication des résultats	56
IV. CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE DU REFERENTIEL	58
IV.1 CONDITIONS INSTITUTIONNELLES, ORGANISATIONNELLES ET MANAGERIALES.....	59
IV.2 RESSOURCES ET FINANCEMENT	60
IV.3 RENFORCEMENT DES CAPACITES.....	61
IV.4 APPROPRIATION PROGRESSIVE DU REFERENTIEL PAR LES ACTEURS DES MILIEUX UNIVERSITAIRES.....	62
CONCLUSION	64

SCHÉMAS

- * Schéma récapitulatif du *Référentiel pour un milieu universitaire vert* (RMUV) proposé.8
- * Schéma n°1 : Logique opérationnelle et chaîne de transformation du RMUV 23
- *Schéma n°2 : Structuration du système d'évaluation et de suivi du *RMUV* 51
- * Schéma n°3: Structures administratives et missions 51

TABLEAUX

Tableau n°1 : Tableau synthétique des axes du <i>Référentiel pour un milieu universitaire vert</i>	14
*Tableau n°2 : Tableau synthétique global d'alignement sur les ODD	27
*Tableau n°3 : Tableau d'alignement RMUV/SNTE.....	29
* Tableau n°4 : Indicateurs opérationnels de l'axe <i>Gouvernance durable</i>	31
*Tableau 5 : Indicateurs opérationnels de l'axe <i>Enseignement et formation</i>	32
*Tableau 6 : Indicateurs opérationnels de l'axe <i>Recherche et innovation</i>	34
*Tableau 7 : Indicateurs opérationnels de l'axe <i>Vie universitaire et engagement sociétal</i>	35
*Tableau 8 : Indicateurs opérationnels de l'axe <i>Gestion durable du MUV</i>	37
*Tableau 9 : Indicateurs opérationnels de l'axe <i>Transport durable</i>	45
*Tableau n°10 : Tableau synthétique des indicateurs stratégiques et opérationnels (MUV)	47

PRINCIPALES ABRÉVIATIONS

ANPR	Agence Nationale de Promotion de la Recherche
ARESSE	Appui à la Recherche et à l'Enseignement Supérieur dans le Secteur de l'Environnement
CC	Changement(s) Climatique(s)
DD	Développement Durable
DD	Déchets Dangereux
	Déchets Non Dangereux
EC	Économie Circulaire
ESD for 2030	Education for sustainable development for 2030 (Programme UNESCO)
ISO 14001	Norme Internationale relative aux systèmes de management environnemental.
MU	Milieu Universitaire
MUV	Milieu Universitaire Vert
ODD	Objectif(s) de Développement Durable
PAP	Projet(s) Annuel(s) de Performance
QSSSR	QS sustainability ranking
RMUV	Référentiel pour un Milieu Universitaire Vert
RSE	Responsabilité Sociétale de l'Entreprise
SME	Système de Management Environnemental
SNTE	Stratégie Nationale de Transition Ecologique
TE	Transition Ecologique
TE	Transition Energétique
THEIR	Times Higher Education Impact Ranking
UI GreenMetric	Classement international des universités durables (Universitas Indonesia GreenMetric World university ranking)
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture

PRÉCISIONS TERMINOLOGIQUES

Afin de clarifier le cadre conceptuel du présent référentiel, il convient de définir les notions de milieu universitaire (1), de milieu universitaire vert (2), de référentiel (3), de Référentiel pour un milieu universitaire vert (4), ainsi que celles de développement durable (5) et de transition écologique(6).

1. Milieu universitaire (MU)

C'est l'ensemble des structures, acteurs et dynamiques qui caractérisent le fonctionnement des établissements d'enseignement supérieur. Il englobe à la fois les dimensions institutionnelles (universités, facultés, instituts), humaines (étudiants, enseignants, enseignants-chercheurs, personnels administratifs), académiques (formation, recherche, innovation) et organisationnelles (gouvernance, gestion des ressources, vie de campus). En tant qu'espace de production, de transmission et de valorisation des savoirs, le milieu universitaire constitue également un lieu d'interactions sociales et de construction des compétences, jouant un rôle central dans le développement scientifique, économique et sociétal.

2. Milieu universitaire vert (MUV)

Un milieu universitaire est considéré comme **vert** lorsque les établissements d'enseignement supérieur dépassent une approche ponctuelle ou sectorielle des questions environnementales pour inscrire les principes du développement durable dans une démarche globale, intégrée et structurée. Cette qualification suppose l'intégration effective de la durabilité dans l'ensemble des missions universitaires : formation, recherche, gouvernance et gestion des campus, ainsi que dans les pratiques quotidiennes des différents acteurs.

Concrètement, un milieu universitaire est dit *vert* lorsqu'il met en œuvre des politiques et dispositifs visant à réduire son empreinte environnementale, à optimiser l'utilisation des ressources naturelles, à promouvoir des modes de gestion durables et à sensibiliser la communauté universitaire aux enjeux écologiques. Le caractère *vert* du milieu universitaire ne se limite pas à des actions isolées, mais repose sur une logique systémique, évaluée à travers des critères, indicateurs et mécanismes de suivi traduisant un engagement institutionnel durable en faveur de la transition écologique.

3. Référentiel

Le référentiel est un cadre de référence structuré, constitué d'un ensemble cohérent de principes, normes, critères et indicateurs destiné à orienter, encadrer et évaluer les pratiques d'une organisation ou d'un système dans un domaine donné. Il constitue un outil de gouvernance permettant de formaliser des objectifs, de guider la prise de décision et d'assurer le suivi et l'évaluation des actions déployées.

4. Référentiel pour un milieu universitaire vert (RMUV)

Le *Référentiel pour un milieu universitaire vert* est un cadre structuré de principes, critères et indicateurs visant à orienter et évaluer l'intégration du développement durable dans les missions et les pratiques des établissements d'enseignement supérieur. Il constitue un outil de pilotage permettant d'accompagner la transition écologique des universités, d'harmoniser les démarches et de mesurer leurs performances environnementales et sociétales.

5. Développement durable (DD)

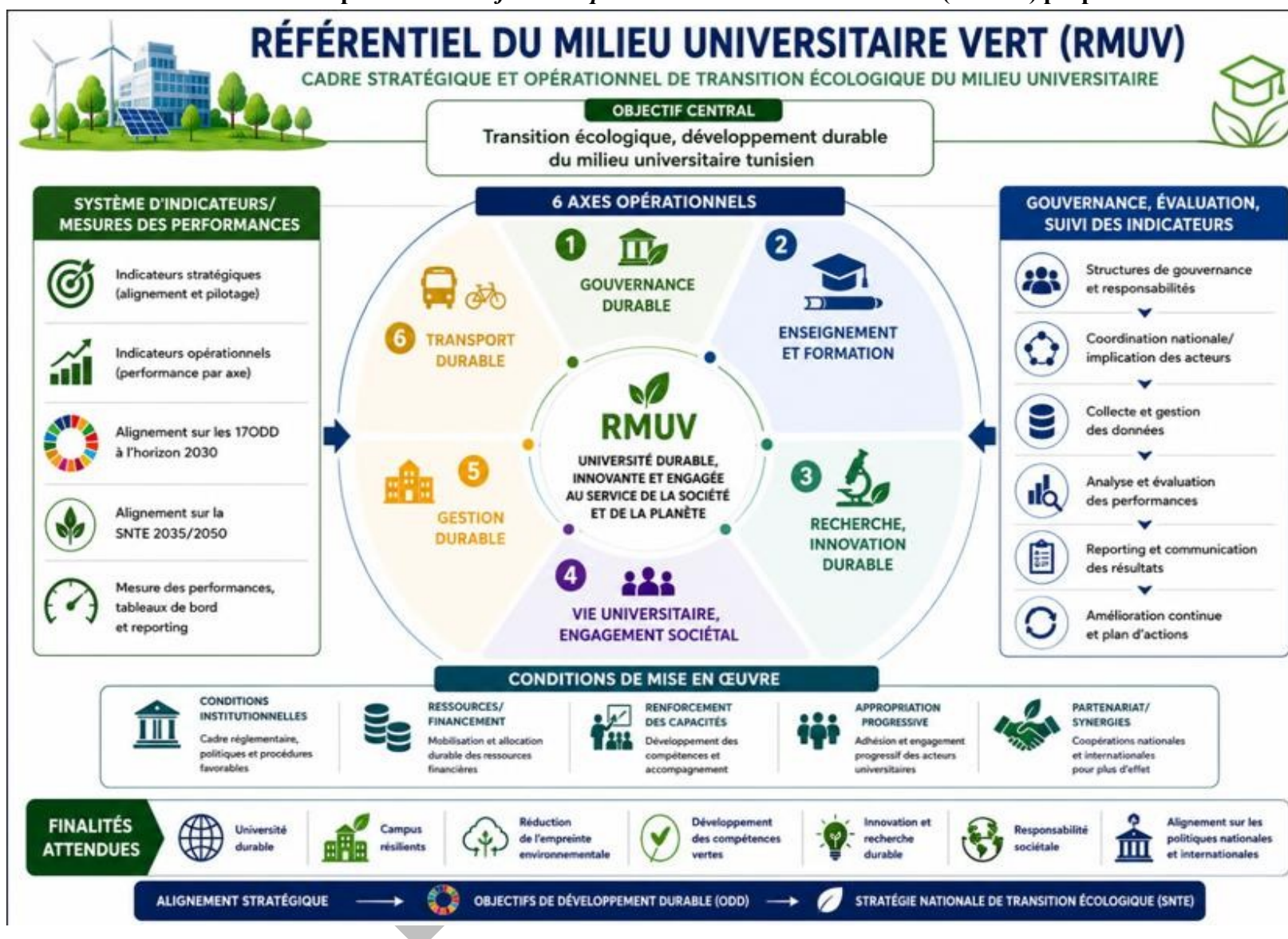
C'est un modèle de développement conciliant le développement économique, l'équité sociale et la préservation de l'environnement, dans une perspective de responsabilité intergénérationnelle. Le développement durable constitue, dans le contexte actuel, à la fois un principe directeur et un objectif stratégique du *Référentiel pour un milieu universitaire vert*, puisqu'il oriente les politiques et actions des établissements d'enseignement supérieur, tout en représentant une finalité à atteindre à travers des dispositifs opérationnels et des indicateurs de performance.

6. Transition écologique (TE)

C'est un processus de transformation profonde et progressive des modes de production, de consommation et d'organisation des sociétés, visant à réduire les atteintes et les pressions exercées sur l'environnement et à assurer la soutenabilité des systèmes économiques et sociaux. La transition écologique suppose une réorientation des politiques publiques, des pratiques institutionnelles et des comportements individuels et collectifs, afin de concilier développement économique, justice sociale et préservation des ressources naturelles.

Ce processus repose sur une approche systémique et multidimensionnelle et intégré. Il ne se limite pas à des ajustements techniques, mais traduit une mutation structurelle des modèles de développement, fondée sur l'innovation, la gouvernance participative et la responsabilité des différents intervenants.

* Schéma récapitulatif du *Référentiel pour un milieu universitaire vert (RMUV)* proposé



[Date]

INTRODUCTION

Face à l'intensification des crises climatiques, environnementales, énergétiques et sociales, la transition écologique s'impose aujourd'hui comme une nécessité stratégique majeure. Elle traduit une volonté de transformation profonde des modèles de développement afin de promouvoir des modes de gouvernance, de production, de consommation et de gestion plus durables, inclusifs et résilients.

Dans cette dynamique, le milieu universitaire occupe une position particulièrement stratégique en raison de son rôle central dans la production des connaissances, la formation des compétences, le développement de la recherche scientifique et l'accompagnement des mutations sociétales. Cette évolution suppose que le milieu universitaire, avec ses différents composants, dépasse sa fonction académique traditionnelle pour devenir un véritable espace intégré d'innovation, d'expérimentation et de gouvernance durable. Dans cet ordre d'idées, il convient de préciser que l'intégration des enjeux environnementaux ne concerne pas uniquement les contenus pédagogiques ou les activités de recherche, mais s'étend également à la gestion des infrastructures et des équipements, à la consommation des ressources, à la mobilité, à la vie universitaire.

C'est dans cette perspective qu'a été envisagée l'élaboration du présent **Référentiel pour un milieu universitaire vert (RMUV)**. Il s'agit d'un document de référence stratégique, mais aussi opérationnel destiné à accompagner les acteurs des milieux universitaires dans l'intégration progressive des principes du développement durable et de la transition écologique au sein de leurs politiques, de leurs modes de gouvernance et de leurs pratiques institutionnelles. L'élaboration de ce référentiel s'est appuyée sur une démarche méthodologique progressive combinant benchmark international, concertation nationale et capitalisation des expériences existantes. Ceci a permis d'identifier les approches, référentiels, standards et bonnes pratiques développés à l'échelle internationale en matière de durabilité universitaire, tout en mettant en évidence les modèles institutionnels et opérationnels les plus pertinents.

Cette analyse comparative a été enrichie par l'organisation d'ateliers régionaux et de concertation réunissant les différents acteurs du milieu universitaire, notamment les universités, établissements d'enseignement supérieur, structures de recherche, services universitaires et partenaires institutionnels. Ces espaces d'échange ont permis de recueillir les attentes, les contraintes, les expériences et

les propositions des parties prenantes afin d'assurer l'ancrage du référentiel dans les réalités nationales et territoriales.

Toujours dans le contexte méthodologique, la démarche adoptée a intégré aussi bien l'analyse des orientations stratégiques nationales relatives à la transition écologique et énergétique, notamment la Stratégie nationale de transition écologique (SNTE), retenue comme cadre stratégique transversal englobant les différentes politiques et stratégies sectorielles liées à l'environnement, au climat, à l'énergie, à l'eau, à l'économie circulaire et au développement territorial que les Projets Annuels de Performance (PAP) des différents ministères afin de renforcer la dimension opérationnelle du référentiel à travers l'intégration d'objectifs, d'indicateurs de performance et de mécanismes de suivi-évaluation alignés avec les politiques publiques nationales¹.

La phase de capitalisation et de structuration a permis de consolider les enseignements issus du benchmark et des concertations afin de construire une architecture cohérente du référentiel, fondée sur des axes stratégiques, des critères d'évaluation et des indicateurs mesurables.

Il importe de noter que l'approche adoptée pour l'élaboration du (RMUV) est une approche systémique participative. Elle est systémique parce qu'elle appréhende le milieu universitaire comme un écosystème intégré associant gouvernance, enseignement, recherche, gestion des ressources, vie universitaire et engagement sociétal. C'est une approche participative parce qu'elle se fonde sur l'implication des différentes parties prenantes dans les processus de réflexion, de décision et d'évaluation.

Au final, Il s'agit d'une méthodologie qui se fonde sur les synergies interinstitutionnelles entre les universités, les structures publiques, les partenaires techniques et les acteurs territoriaux.

¹ Voir le site : www.gbo.tn

Elle s'inscrit dans une logique d'amélioration continue permettant aux milieux universitaires d'évoluer progressivement vers des cadres universitaires plus durables, performants et résilients.

Dans une logique d'opérationnalisation et de pilotage de la durabilité universitaire, le présent référentiel est structuré autour de 4 axes complémentaires portant respectivement sur l'architecture des axes du référentiel (I), les indicateurs de performance retenus (II), les mécanismes de suivi-évaluation (III) et les conditions de mise en œuvre du référentiel (IV).

I. ARCHITECTURE STRATÉGIQUE ET OPÉRATIONNELLE DU RÉFÉRENTIEL

L'élaboration du *Référentiel pour un milieu universitaire vert* s'inscrit dans une démarche méthodologique progressive et structurée, visant à garantir à la fois la pertinence des axes retenus, leur articulation cohérente ainsi que la lisibilité globale du référentiel.

Dans cette perspective, il apparaît nécessaire d'analyser, dans un premier temps, les fondements conceptuels et structurels ayant guidé la construction des axes du référentiel (I.1), avant de présenter ces différents axes et de mettre en évidence leur contribution à la mise en œuvre d'une vision intégrée et systémique de la transition écologique du milieu universitaire (I.2).

I.1 FONDEMENTS CONCEPTUELS ET STRUCTURELS DU REFERENTIEL

La structuration des axes du *Référentiel pour un milieu universitaire vert* répond à une logique à la fois stratégique, systémique et opérationnelle, visant à assurer la cohérence globale du référentiel ainsi que son adéquation avec les enjeux de la transition écologique dans l'enseignement supérieur.

Cette démarche conduit, dans un premier temps, à expliciter les raisons ayant orienté le choix des axes retenus (I.1.1), puis à analyser les logiques d'articulation et de complémentarité qui sous-tendent la vision intégrée du milieu universitaire vert (I.1.2).

I.1.1 JUSTIFICATION DU CHOIX DES AXES DU REFERENTIEL

Le choix des axes du (RMUV) ne résulte pas d'une simple classification thématique des activités universitaires, mais procède d'une démarche stratégique visant à assurer la cohérence du référentiel avec les grandes orientations nationales et internationales relatives à la transition écologique et au développement durable. Les axes du *Référentiel pour un milieu universitaire vert* ont été élaborés en cohérence avec :

- Les orientations de la Stratégie nationale de transition écologique (SNTE) à l'horizon 2035/50, considérée comme le principal cadre stratégique de la transition écologique en Tunisie².
- Les Objectifs de développement durable adoptés dans le cadre de l'Agenda 2030 des Nations Unies, notamment ceux relatifs à l'éducation de qualité, à l'énergie propre, aux villes et communautés durables, à la consommation responsable, à la lutte contre les changements climatiques, à l'innovation, à la gouvernance et aux partenariats.
- Les principaux référentiels internationaux d'évaluation et de classement des universités durables³.

Ces références ont largement inspiré les axes opérationnels du RMUV, tout en étant adaptées aux spécificités institutionnelles et territoriales du contexte tunisien. En effet, la structuration des axes du RMUV traduit une volonté d'articuler les priorités nationales de transition écologique avec les référentiels internationaux de durabilité universitaire, tout en tenant compte des spécificités du milieu universitaire tunisien.

² La SNTE repose sur une approche transversale intégrant les dimensions environnementales, climatiques, économiques et sociales dans l'ensemble des politiques publiques et des secteurs d'activité.

³ Le benchmark international déjà cité, a mis en évidence une convergence significative entre les grands modèles internationaux autour de plusieurs domaines structurants : Gouvernance institutionnelle, enseignement et sensibilisation, recherche scientifique, gestion durable des campus, mobilité, engagement sociétal et innovation environnementale. Ces composantes se retrouvent notamment dans les méthodologies d'évaluation de classements internationaux tels que UI GreenMetric World University Rankings, Times Higher Education Impact Rankings (THEIR) ou encore QS Sustainability Rankings (QSSR).

Ce choix constitue un levier d'amélioration de l'attractivité académique, de renforcement du positionnement et de la visibilité des universités tunisiennes au sein des réseaux internationaux et de valorisation des initiatives universitaires tunisiennes en matière de transition écologique.

I.1.2 ARTICULATION SYSTEMIQUE ET INTEGREE DES AXES DU REFERENTIEL

L'approche systémique adoptée par le référentiel vise à assurer une intégration transversale des enjeux environnementaux, climatiques et sociétaux dans l'ensemble des politiques universitaires. Cette transversalité permet de créer des synergies entre les différents domaines d'intervention et de renforcer l'efficacité globale des actions engagées en faveur de la durabilité.

Dans cette logique, les axes du référentiel ont été structurés de manière à couvrir l'ensemble des fonctions stratégiques du milieu universitaire tout en assurant leur interdépendance. L'axe relatif à la gouvernance durable constitue le cadre structurant permettant de définir les orientations stratégiques, les mécanismes de pilotage, les dispositifs de suivi et les modalités de coordination institutionnelle de la transition écologique. L'axe consacré à l'enseignement et à la formation contribue quant à lui à développer les connaissances, les compétences et les comportements nécessaires à la diffusion d'une culture de durabilité. Cette dimension académique est étroitement liée à l'axe de la recherche et de l'innovation, qui joue un rôle fondamental dans la production de connaissances scientifiques, le développement de solutions innovantes et l'accompagnement des politiques publiques de transition écologique.

Les axes relatifs à la gestion durable, à la vie universitaire et au transport durable assurent la traduction opérationnelle des principes de durabilité dans le fonctionnement quotidien des établissements. Ils permettent de réduire l'empreinte environnementale des milieux universitaires à travers une meilleure gestion de l'énergie, de l'eau, des déchets et des infrastructures, tout en favorisant des modes de vie universitaires plus responsables, inclusifs et durables.

L'articulation de ces différents axes permet ainsi de construire une vision intégrée du milieu universitaire vert fondée sur la complémentarité entre gouvernance,

formation, recherche, innovation, gestion environnementale et engagement sociétal. Cette cohérence assure une meilleure convergence entre les dimensions institutionnelle, académique, scientifique, sociale et environnementale de la durabilité universitaire.

Elle permet également d'inscrire le référentiel dans une logique d'amélioration continue, de transformation progressive des pratiques universitaires et de renforcement de la résilience des établissements face aux défis environnementaux et climatiques contemporains.

I.1.3 MATRICE STRATEGIQUE DES AXES DU REFERENTIEL

Tableau n°1 : Tableau synthétique des axes du *Référentiel pour un milieu universitaire vert*

Axes du référentiel	Objectifs	Principales dimensions couvertes	Contribution à la transition écologique du milieu universitaire
Gouvernance durable	Assurer l'intégration stratégique et institutionnelle du développement durable dans les mécanismes de gouvernance universitaire	Vision stratégique, pilotage, planification, coordination institutionnelle, participation, suivi-évaluation, reporting	Renforcement de l'intégration transversale de la durabilité dans les politiques et mécanismes décisionnels universitaires
Enseignement et formation	Intégrer les enjeux du développement durable et de la transition écologique dans les missions pédagogiques et académiques	Programmes académiques, compétences vertes, interdisciplinarité, innovation pédagogique, sensibilisation, formation continue	Développement des connaissances, compétences et comportements favorables à la durabilité
Recherche et innovation	Renforcer la contribution scientifique et technologique des universités aux défis environnementaux et sociétaux	Recherche appliquée, innovation durable, interdisciplinarité, transfert technologique, coopération scientifique	Production de solutions innovantes et accompagnement scientifique de la transition écologique
Vie universitaire et engagement sociétal	Promouvoir une culture universitaire de durabilité fondée sur la participation et l'engagement collectif	Sensibilisation, citoyenneté environnementale, participation étudiante,	Renforcement de l'implication des acteurs universitaires et diffusion

Axes du référentiel	Objectifs	Principales dimensions couvertes	Contribution à la transition écologique du milieu universitaire
		inclusion, partenariats, responsabilité sociétale	des valeurs du développement durable
Gestion durable	Améliorer la gestion environnementale et l'utilisation durable des ressources au sein des établissements universitaires	Énergie, eau, déchets, achats responsables, infrastructures durables, numérique responsable	Réduction des impacts environnementaux et amélioration de la performance écologique des campus
Transport durable	Promouvoir des systèmes de mobilité universitaire durables, accessibles et à faible impact environnemental	Mobilité douce, transport collectif, accessibilité, réduction des émissions, planification des déplacements	Réduction de l'empreinte carbone liée aux déplacements.

I.2 PRESENTATION DES AXES OPERATIONNELS DU REFERENTIEL

Le *Référentiel pour un milieu universitaire vert* s'articule autour de six axes complémentaires et interdépendants, conçus dans une logique systémique d'intégration du développement durable et de la transition écologique au sein du milieu universitaire. Chaque axe répond à une fonction spécifique tout en participant, de manière transversale, à la mise en œuvre d'une vision intégrée du milieu universitaire vert. Il s'agit de la gouvernance durable (I.2.1), de l'enseignement et de la formation (I.2.2), de la recherche et de l'innovation (I.2.3), de la vie universitaire et de l'engagement sociétal (I.2.4), de la gestion durable du milieu universitaire (I.2.5) et du transport durable (I.2.6).

I.2.1 GOUVERNANCE DURABLE

La gouvernance durable dans le milieu universitaire vert est la capacité à intégrer la durabilité dans le système de **pilotage institutionnel**, les **politiques**, les **structures organisationnelles**, les **mécanismes de gestion** et les **processus décisionnels**, afin d'assurer une transition écologique durable et mesurable de l'ensemble du milieu universitaire.



La gouvernance
durable du MUV

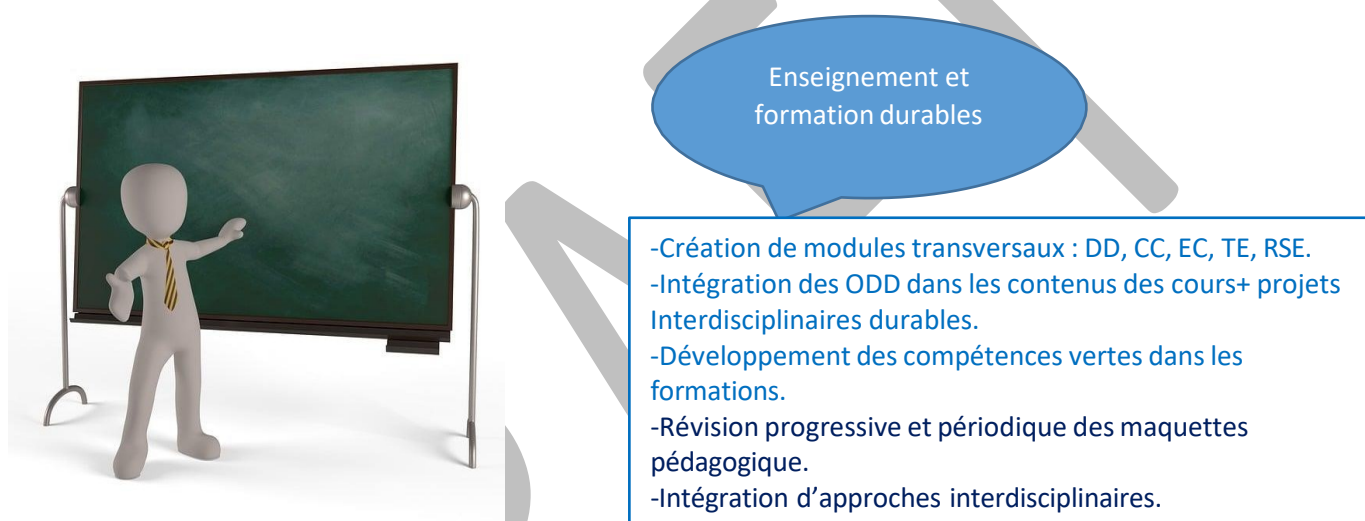
1. Pilotage stratégique du DD.
2. Intégration des enjeux environnementaux.
3. Renforcement des capacités.
4. Gestion participative et coordination.
5. Transparence, équité, efficacité.
6. Financement.
7. Responsabilité collective.

La gouvernance est dite durable lorsqu'elle est appréhendée comme un **mode de pilotage global** qui oriente les choix institutionnels, académiques, scientifiques, administratifs, financiers et opérationnels du milieu universitaire vers la réduction de son empreinte environnemental, la rationalisation de l'usage des ressources, la promotion de la responsabilité sociale, l'amélioration de la qualité de vie au sein du milieu universitaire et la contribution aux objectifs nationaux et internationaux de durabilité.

I.2.2 ENSEIGNEMENT ET FORMATION

L'enseignement et la formation constituent un levier stratégique majeur de transformation du milieu universitaire en un modèle plus durable, responsable et résilient.

Cet axe traduit la capacité des établissements d'enseignement supérieur à intégrer les enjeux du développement durable et de la transition écologique dans leurs missions pédagogiques, leurs dispositifs de formation et leurs pratiques d'apprentissage.



Cet axe renvoie notamment à :

- ✓ L'intégration des dimensions environnementales, climatiques, sociales et économiques dans les contenus des enseignements, les parcours académiques, les référentiels de compétences et les dispositifs de formation initiale et continue.
- ✓ La planification d'actions de sensibilisation, d'éducation et de renforcement des capacités destinées aux étudiants, aux enseignants, aux chercheurs et à l'ensemble de la communauté universitaire, afin de promouvoir l'acquisition de compétences de durabilité, de comportements écoresponsables et d'une culture institutionnelle fondée sur les principes de la transition écologique.

Dans cette perspective, l'université n'est plus uniquement envisagée comme un espace de transmission des connaissances, mais comme un acteur central de

production et de diffusion des savoirs, capable d'accompagner les transformations sociétales, économiques et environnementales.

L'enseignement et la formation deviennent ainsi des instruments essentiels de préparation des futurs diplômés aux défis liés aux changements climatiques, à la gestion durable des ressources, à l'économie circulaire, à la responsabilité sociétale et aux nouveaux métiers de la transition écologique.

I.2.3 RECHERCHE ET INNOVATION



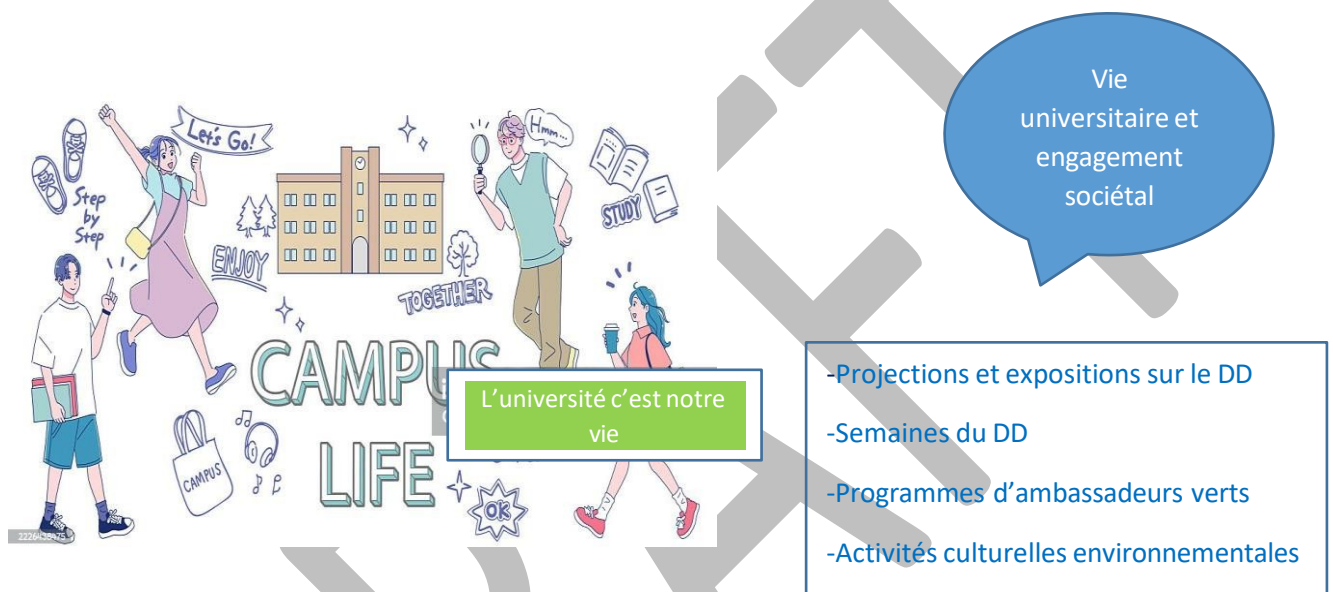
Le 3^e axe, *Recherche et innovation*, désigne l'ensemble des activités scientifiques, technologiques et interdisciplinaires développées au sein du milieu universitaire afin de produire des connaissances, des solutions et des innovations contribuant au développement durable et à la transition écologique.

Cet axe appréhende le milieu universitaire comme un acteur stratégique de production de savoirs et d'accompagnement des transformations écologiques et sociétales.

Il vise à renforcer la capacité des différents composants du milieu universitaire à répondre aux défis environnementaux, climatiques, économiques et sociétaux, à travers la recherche appliquée, l'innovation durable, la coopération scientifique et le transfert de connaissances.

I.2.4 VIE UNIVERSITAIRE ET ENGAGEMENT SOCIÉTALE

L'axe *Vie universitaire et engagement sociétal* désigne l'ensemble d'actions, d'initiatives, de mécanismes et des pratiques permettant de promouvoir, au sein du milieu universitaire, une culture de durabilité fondée sur la participation, la citoyenneté, l'inclusion, la responsabilité sociale et l'ouverture sur l'environnement social et territorial.



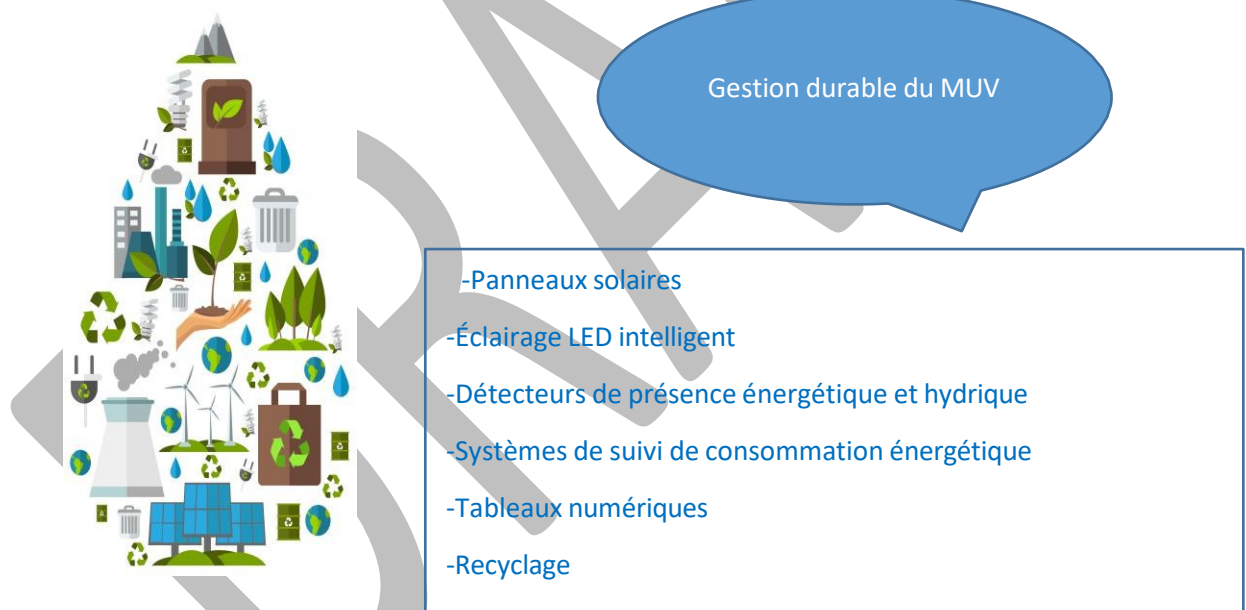
Cet axe appréhende le milieu universitaire comme un espace de mobilisation collective, de sensibilisation et de diffusion des valeurs du développement durable en renforçant l'implication des différentes composantes de la communauté universitaire dans les processus de transition écologique, à travers des actions de sensibilisation, de citoyenneté, de volontariat, de coopération et d'engagement collectif.

Au-delà de sa dimension institutionnelle et participative, l'axe Vie universitaire et engagement sociétal joue également un rôle fondamental dans la formation de l'étudiant de demain. Il contribue au développement d'une personnalité citoyenne, responsable et consciente des enjeux environnementaux, sociaux et éthiques contemporains.

À travers les activités de sensibilisation, l'engagement associatif, les initiatives collectives et les mécanismes de participation, le milieu universitaire devient un espace d'apprentissage de la citoyenneté active, de la solidarité, du respect de l'environnement et de la responsabilité sociétale.

En définitive cet axe contribue non seulement à faire du milieu universitaire un espace d'apprentissage des valeurs citoyennes, mais aussi, il participe à la formation d'un capital humain capable d'accompagner les transformations écologiques et sociétales et d'agir comme acteur engagé du développement durable.

I.2.5 GESTION DURABLE DU MILIEU UNIVERSITAIRE.



L'axe *Gestion durable du milieu universitaire* désigne l'ensemble des pratiques et dispositifs opérationnels, techniques et organisationnels permettant d'assurer une gestion responsable, rationnelle et durable des équipements et des infrastructures dans une perspective de transition écologique et de durabilité.

Cet axe vise à intégrer les principes du développement durable dans le fonctionnement quotidien du milieu universitaire, en favorisant une utilisation rationnelle des ressources naturelles, une réduction des pressions environnementales ainsi qu'une amélioration continue de la performance écologique des établissements universitaires.

Il repose sur une approche intégrée de gestion durable conciliant efficacité environnementale, maîtrise des coûts, qualité de vie universitaire et responsabilité sociétale.

Au-delà de l'amélioration de la performance environnementale des espaces universitaires, la gestion durable vise à optimiser l'utilisation des ressources naturelles, à réduire les émissions et les pollutions, à promouvoir les énergies propres et renouvelables, à renforcer la valorisation des déchets ainsi qu' à limiter les différentes formes de gaspillage et à promouvoir des modes de fonctionnement compatibles avec les principes du développement durable et de l'économie circulaire.

Cet axe concerne la gestion quotidienne et opérationnelle du milieu universitaire dans toutes ses composantes, notamment :

- ✓ les bâtiments et infrastructures
- ✓ la gestion énergétique et l'efficacité énergétique
- ✓ la gestion rationnelle et responsable de l'eau
- ✓ la gestion durable et intégrée des déchets
- ✓ la conservation des espaces verts et de la biodiversité
- ✓ le recours aux achats responsables
- ✓ la promotion de la restauration universitaire durable
- ✓ l'amélioration de la qualité environnementale, sanitaire et sécuritaire au sein des foyers universitaires.

À travers cette approche, l'axe « Gestion durable » contribue à faire du milieu universitaire un espace exemplaire de gestion écologique et de responsabilité environnementale, capable d'accompagner concrètement les objectifs de transition écologique et de développement durable.

I.2.6 TRANSPORT DURABLE



L'axe *Transport durable* renvoie à l'ensemble des politiques, mécanismes organisationnels, infrastructures, équipements et pratiques mis en place au sein du milieu universitaire afin de favoriser une mobilité respectueuse de l'environnement, socialement inclusive, économiquement efficiente et compatible avec les objectifs de transition écologique.

Cet axe appréhende la mobilité universitaire comme une composante stratégique du fonctionnement durable des établissements d'enseignement supérieur, dans la mesure où les déplacements quotidiens des étudiants, enseignants, chercheurs, personnels administratifs et visiteurs constituent une source importante d'émissions de gaz à effet de serre, de consommation énergétique, de nuisances et de pollution.

Le transport durable vise ainsi à transformer les modes de déplacement au sein du milieu universitaire à travers une approche intégrée reposant sur la réduction de l'empreinte carbone des mobilités, la promotion des transports collectifs et des mobilités douces, l'amélioration de l'accessibilité des campus, ainsi que l'intégration des principes de durabilité dans la planification des infrastructures et services de transport universitaires.

- Navettes universitaires + Transport collectif universitaire
- Vélos universitaires partagés+ pistes cyclables
- Covoiturage+ Application de mobilité partagée
- Optimisation des déplacements+ Développement du téléenseignement+ Réunions hybride.

* Schéma n°1 : Logique opérationnelle et chaîne de transformation du RMUV



La présente matrice met en évidence la complémentarité des axes du RMUV ainsi que leur contribution collective à la construction d'un milieu universitaire durable.

II : ARCHITECTURE DU SYSTÈME D'INDICATEURS ET DE MESURE DES PERFORMANCES

Un indicateur est une **mesure quantitative** ou **qualitative**, exprimée sous forme de valeur, de ratio, de pourcentage, d'indice ou de niveau d'appréciation, permettant d'apprécier objectivement une situation, de suivre son évolution dans le temps, d'évaluer l'atteinte d'un objectif et d'éclairer la prise de décision. Il constitue un outil d'aide au pilotage, au suivi, à l'évaluation et à l'amélioration continue des performances d'une organisation ou d'un système.

Dans le cadre du *Référentiel pour un milieu universitaire vert*, Le système d'indicateurs est une variable qualitative ou quantitative permettant de mesurer le degré d'intégration des principes de développement durable et de la transition écologique dans la gouvernance, le fonctionnement et les missions des établissements universitaires, ainsi que d'apprécier les progrès réalisés vers les objectifs fixés.

II.1 STRUCTURATION DU SYSTEME D'INDICATEURS

La structuration des indicateurs repose sur une approche à la fois stratégique et opérationnelle, visant à assurer la cohérence entre les orientations nationales et internationales de durabilité, les objectifs du référentiel ainsi que les réalités fonctionnelles des établissements universitaires.

II.1.1 PRINCIPES METHODOLOGIQUES DE STRUCTURATION DES INDICATEURS

Le système d'indicateurs du *Référentiel pour un milieu universitaire vert* a été conçu selon une approche méthodologique intégrée visant à garantir la cohérence, la pertinence et l'opérationnalité du dispositif d'évaluation de la transition écologique au sein du milieu universitaire. La structuration des indicateurs repose sur une logique systémique appréhendant le milieu universitaire comme un **écosystème complexe et multidimensionnel**, composé d'acteurs, de structures, de fonctions et d'interactions interdépendantes. Dans cette perspective, les indicateurs ont été élaborés de manière à refléter simultanément les dimensions

stratégiques, institutionnelles, académiques, scientifiques, environnementales et sociétales du référentiel.

L'élaboration du système d'indicateurs s'appuie également sur une approche hiérarchisée distinguant les indicateurs stratégiques, destinés à mesurer le niveau d'alignement du milieu universitaire avec les grandes orientations nationales et internationales de transition écologique et de développement durable, des indicateurs opérationnels, ayant vocation à évaluer les performances concrètes des établissements universitaires au niveau de chaque axe du référentiel.

Cette articulation vise à assurer une cohérence verticale entre les objectifs stratégiques poursuivis et les actions opérationnelles mises en œuvre au sein des milieux universitaires.

Par ailleurs, la structuration des indicateurs repose sur plusieurs critères méthodologiques essentiels permettant d'assurer la qualité et la fiabilité du système d'évaluation. En effet, les indicateurs retenus ont été conçus selon des exigences de pertinence, de clarté, de mesurabilité, de faisabilité et de comparabilité. Grace à ces exigences, les indicateurs choisis permettront de produire des données exploitables, vérifiables et adaptées aux capacités institutionnelles des milieux universitaires tunisiens.

Le système d'indicateurs a également été élaboré dans une logique d'alignement avec les principaux référentiels internationaux relatifs à la durabilité dans l'enseignement supérieur, notamment les Objectifs de développement durable (ODD), les référentiels internationaux de durabilité universitaire, ainsi que les systèmes internationaux de classement et d'évaluation des universités durables. Cette approche vise à renforcer la compatibilité du référentiel avec les standards internationaux tout en tenant compte des spécificités institutionnelles, environnementales et socio-économiques du contexte tunisien.

Enfin, la structuration des indicateurs repose sur le principe de transversalité de la transition écologique. À ce titre, les indicateurs ne sont pas appréhendés de manière isolée, mais comme des outils intégrés de pilotage, d'aide à la décision, de suivi des performances et d'amélioration continue des politiques et pratiques universitaires. Ils constituent ainsi un instrument stratégique permettant d'accompagner progressivement les établissements d'enseignement supérieur

vers des modèles universitaires plus durables, résilients et alignés avec les exigences contemporaines de la transition écologique.

II.1.2 TYPOLOGIE DES INDICATEURS DU REFERENTIEL

La typologie des indicateurs retenue dans le cadre du *Référentiel pour un milieu universitaire vert* vise à assurer une lecture cohérente et intégrée de la performance des établissements universitaires en matière de durabilité. Elle distingue d'une part les indicateurs stratégiques permettant d'évaluer le niveau d'alignement des politiques et actions universitaires sur les cadres nationaux et internationaux de transition écologique (II.1.2.1) et, d'autre part, les indicateurs opérationnels destinés à mesurer la mise en œuvre concrète des actions au sein des différents axes du référentiel (II.1.2.2).

II.1.2.1 Indicateurs stratégiques d'alignement et de pilotage

Les indicateurs stratégiques sont des indicateurs de haut niveau qui permettent d'apprécier l'atteinte des orientations stratégiques et des objectifs à long terme d'une organisation. Ils mesurent les résultats globaux, les effets et les impacts des politiques, des programmes ou des plans d'action, et constituent des outils essentiels de gouvernance, de pilotage stratégique et d'aide à la décision.

Les indicateurs stratégiques du RMUV sont des indicateurs de pilotage permettant d'évaluer le degré d'intégration des principes du développement durable et de la transition écologique dans les orientations, politiques et stratégies des établissements universitaires.

Ils permettent notamment d'évaluer la cohérence institutionnelle du milieu universitaire avec les référentiels nationaux et internationaux ; de mesurer l'engagement stratégique des établissements ; d'assurer le suivi des contributions universitaires aux objectifs de durabilité et de renforcer les mécanismes de gouvernance et de pilotage stratégique.

Ces indicateurs constituent ainsi des outils d'orientation et d'aide à la décision permettant de positionner les établissements universitaires dans les dynamiques nationales (II.1.2.2.2) et internationales de transition écologique (II.1.2.2.1).

II.1.2.1.1 Alignement sur les Objectifs de développement durable (ODD)

L'alignement du *Référentiel pour un milieu universitaire vert* sur les Objectifs de développement durable (ODD) constitue un fondement stratégique essentiel de

sa conception et de son opérationnalisation. Cet alignement permet d'inscrire les établissements d'enseignement supérieur dans les dynamiques internationales de transition écologique et de durabilité, tout en assurant une cohérence entre les politiques universitaires, les priorités nationales de développement et les engagements internationaux de l'État tunisien en matière de développement durable.

Le référentiel appréhende les milieux universitaires non seulement comme des espaces d'enseignement et de recherche, mais également comme des acteurs institutionnels majeurs capables de contribuer directement à l'atteinte des ODD à travers leurs missions académiques, scientifiques, sociales, environnementales et territoriales.

En définitive, l'intégration des ODD dans le référentiel répond ainsi à une double finalité : D'une part, faire des milieux universitaires des espaces exemplaires de durabilité, d'autre part, renforcer la contribution effective des universités à la réalisation des objectifs de l'Agenda 2030 des Nations Unies.

***Tableau n°2 : Tableau synthétique global d'alignement sur les ODD**

Axe RMUV	ODD principalement concernés	Contribution du milieu universitaire
Gouvernance durable	ODD 16 : Paix, justice et institutions efficaces ODD17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs	Renforcement de la gouvernance responsable, de la participation institutionnelle, du pilotage stratégique et des partenariats nationaux et internationaux en matière de durabilité
Enseignement et formation	ODD 4 : Éducation de qualité ; ODD8 : Travail décent et croissance économique ODD13 : Lutte contre les changements climatiques	Développement des compétences durables, intégration de l'éducation au développement durable et renforcement des capacités liées à la transition écologique
Recherche et innovation	ODD 6 : Eau propre et assainissement ; ODD 7 : Énergie propre ODD 9 : Industrie, innovation et infrastructure ; ODD 15 : Vie terrestre	Production de connaissances scientifiques, développement de solutions innovantes et contribution à la recherche appliquée au service de la durabilité

Axe RMUV	ODD principalement concernés	Contribution du milieu universitaire
Vie universitaire et engagement sociétal	ODD 3 : Bonne santé et bien-être ; ODD 5 : Égalité entre les sexes ; ODD : 10 Réduction des inégalités ; ODD : 11 Villes et communautés durables	Promotion de la participation, de l'inclusion, de la citoyenneté environnementale et du bien-être au sein du milieu universitaire
Gestion durable	ODD 6 : Eau et assainissement ODD7 : Énergie propre ODD12 : Consommation et production responsables ;	Réduction des impacts environnementaux
Transport durable	ODD 3 : Bonne santé et bien-être ; ODD 9 : Industrie, innovation et infrastructure ; ODD11 : Villes et communautés durables ODD13 : Lutte contre les changements climatiques.	Mobilité écologique et réduction carbone

Le tableau d'alignement met en évidence la cohérence entre les axes du **Référentiel pour un milieu universitaire vert** et les Objectifs de Développement Durable (ODD). Il montre que le référentiel adopte une approche transversale de la durabilité, dans laquelle chaque axe contribue à plusieurs objectifs internationaux de manière complémentaire et intégrée.

II.1.2.1.2 Alignement sur la Stratégie nationale de transition écologique (SNTE)

L'élaboration du **Référentiel pour un milieu universitaire vert** (RMUV) s'inscrit également dans une logique d'alignement stratégique avec la Stratégie nationale de transition écologique, considérée aujourd'hui comme le cadre national de référence en matière de transformation écologique, de développement durable en Tunisie. Il est à constater que les recoupements entre les axes stratégiques du **Référentiel pour un milieu universitaire vert** et ceux de la SNTE mettent en évidence une forte cohérence entre les orientations nationales de transition écologique et leur déclinaison dans le secteur de l'enseignement supérieur.

Cet alignement confère au référentiel une cohérence institutionnelle et politique forte, dans la mesure où il permet de traduire, à l'échelle du milieu universitaire, les orientations, priorités et objectifs nationaux de la transition écologique. Le référentiel constitue ainsi un instrument opérationnel d'accompagnement de la SNTE au sein des établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

***Tableau n°3 : Tableau d'alignement RMUV/SNTE**

Axes de la SNTE	Axes du RMUV principalement concernés	Nature de la contribution universitaire
Axe 1 — Gouvernance institutionnelle et financement.	Gouvernance durable ; Vie universitaire ; engagement sociétal.	-Renforcement de la gouvernance environnementale, -Intégration transversale du DD, -Participation des acteurs, -Pilotage, suivi et évaluation.
Axe 2 — Changements climatiques	Gestion durable ; Transport durable ; Recherche et innovation ; Enseignement et formation	-Renforcement de la résilience du MUV ; -Gestion des risques climatiques ; -Réduction de l'empreinte carbone, sensibilisation climatique, recherche sur le climat, -Mobilité durable, -Intégration des enjeux climatiques dans les formations
Axe 3 — La gestion durable des ressources naturelles et des écosystèmes.	Gestion durable ; Recherche et innovation ; Vie universitaire	Préservation des espaces verts, gestion durable des ressources, recherches environnementales et sensibilisation écologique
Axe 4 — La production et la consommation durables et la lutte contre toutes les formes de pollutions et nuisances.	Gestion durable ; Transport durable ; Vie universitaire ; Enseignement et formation	Gestion intégrée des déchets, transition vers l'économie circulaire, promotion des modes de production et de consommation durable, réduction des pollutions, réduction de la dépendance énergétique ; promotion des comportements durables
Axe 5 — Recherche, innovation et formation	Enseignement et formation ; Recherche et innovation ; Gouvernance durable	Développement des compétences vertes, innovation durable, production scientifique et intégration du DD dans les politiques universitaires

Le présent tableau d'alignement met en évidence que le RMUV ne se limite pas à une approche environnementale du milieu universitaire, mais constitue un véritable cadre stratégique d'opérationnalisation de la transition écologique dans l'enseignement supérieur.

Il permet ainsi de positionner l'université comme un acteur central de la mise en œuvre de la SNTE, à travers ses missions d'enseignement, de recherche, d'innovation, de gestion et d'engagement sociétal.

II.1.2.2 Indicateurs opérationnels de performance par axe.

À la différence des indicateurs stratégiques, qui évaluent le niveau d'atteinte des objectifs stratégiques du Référentiel National pour un Milieu Universitaire Vert (RMUV), les indicateurs opérationnels permettent de mesurer la performance des différentes dimensions du milieu universitaire à travers des variables quantitatives et qualitatives relatives à la mise en œuvre des actions et pratiques relevant des différents axes du ***Référentiel pour un milieu universitaire vert***. Ces indicateurs constituent des outils de suivi, d'évaluation et d'amélioration continue des performances environnementales, académiques, sociales et organisationnelles des établissements d'enseignement supérieur.

Ces indicateurs qui reposent sur des données quantitatives et qualitatives permettent d'assurer le suivi des progrès réalisés ; d'identifier les points forts et les insuffisances ; de comparer les performances et veiller à l'amélioration continue des pratiques universitaires en matière de durabilité. Ils constituent ainsi un outil opérationnel essentiel de pilotage et d'évaluation de la transition écologique du milieu universitaire.

II.1.2.2.1 Gouvernance durable

Dans un **milieu universitaire vert**, la gouvernance durable repose sur plusieurs éléments structurants tels que l'existence d'une **vision institutionnelle claire de durabilité** ; l'intégration du développement durable dans les **plans stratégiques, règlements internes, politiques universitaires et mécanismes de décision** ; la mise en place de **structures dédiées** ou de dispositifs de coordination, tels qu'une cellule développement durable, un comité vert ou un référent environnemental ; la mobilisation des ressources financières administratives ; la participation et

l'engagement de toute la communauté universitaire ; le suivi des performances environnementales et la production de rapports et de données mesurables.

*** Tableau n°4 : Indicateurs opérationnels de l'axe *Gouvernance durable*⁴**

Dimension	Indicateurs synthétiques	Mode de mesure
Vision stratégique	Existence d'une stratégie DD/transition écologique	Niveau de maturité (0-4)
Intégration institutionnelle	Intégration du DD dans le plan stratégique	Niveau d'intégration (0-4)
Gouvernance	Existence d'une structure dédiée DD	Niveau de maturité (0-4)
Pilotage	Existence d'un plan d'action environnemental	Niveau de maturité (0-4)
Participation	Niveau de participation des acteurs universitaires	Niveau de participation (0-4)
Suivi-évaluation	Existence d'indicateurs et tableaux de bord	Niveau de maturité (0-4)
Reporting	Publication de rapports de durabilité	Nombre / fréquence
Partenariats	Coopérations nationales et internationales	Nombre
Financement	Budget alloué aux actions DD	% du budget
Digitalisation	Existence d'outils numériques de suivi	Niveau de maturité (0-4)

L'analyse du tableau montre que la gouvernance durable ne se limite pas à l'existence d'engagements institutionnels de principe, mais suppose la mise en place de dispositifs concrets permettant d'assurer l'intégration effective du développement durable dans le fonctionnement des établissements universitaires.

II. 1.2.2.2 Enseignement et formation

L'enseignement et la formation sont considérés comme des instruments permettant la diffusion de la culture de durabilité ; le développement des compétences environnementales ; l'intégration de la transition écologique dans

⁴ Niveau de maturité (0-4)

0	Absence d'initiative	Aucune disposition ou action engagée
1	Initiative émergente	Action ponctuelles ou expérimentales, non structurées
2	Initiative en développement	Démarche partiellement formalisée et en cours de déploiement
3	Initiative avancée	Dispositif structuré, opérationnel et régulièrement suivi
4	Excellence	Dispositif pleinement intégré, évalué et amélioré en continue.

les missions universitaires et la transformation progressive des comportements et pratiques au sein du milieu universitaire.

Les indicateurs opérationnels de l'axe « Enseignement et formation » visent à évaluer le niveau d'intégration effective du développement durable et de la transition écologique dans les missions pédagogiques et académiques des établissements universitaires.

Ils permettent d'apprécier la capacité des universités à développer des compétences durables, à intégrer les enjeux environnementaux dans les programmes d'enseignement et à promouvoir une culture universitaire fondée sur la durabilité, l'innovation pédagogique et la responsabilité écologique.

Cet axe évalue la capacité de l'institution universitaire à former des citoyens et des professionnels engagés dans la transition écologique.

***Tableau 5 : Indicateurs opérationnels de l'axe *Enseignement et formation*⁵**

Dimension	Indicateurs synthétiques	Mode de mesure
1- Intégration du Développement durable dans les formations		
Intégration pédagogique	Intégration du DD dans les programmes académiques	Niveau d'intégration (0-4)
Formation spécialisée	Existence de nouvelles formations liées au DD et à la transition écologique	Nombre
Compétences vertes	Intégration des compétences vertes dans les cursus universitaires	Niveau d'intégration (0-4)
Formation continue	Sessions de formation continue relatives au DD	Nombre/an
Coopération académique	Partenariats académiques nationaux et internationaux liés au DD	Nombre
Interdisciplinarité	Programmes interdisciplinaires liés au DD	Nombre
2- Production diplômante		
	Nombre total de diplômés	Nombre/an

⁵ Niveau de maturité (0-4)

0	Absence d'initiative	Aucune disposition ou action engagée
1	Initiative émergente	Action ponctuelles ou expérimentales, non structurées
2	Initiative en développement	Démarche partiellement formalisée et en cours de déploiement
3	Initiative avancée	Dispositif structuré, opérationnel et régulièrement suivi
4	Excellence	Dispositif pleinement intégré, évalué et amélioré en continue.

Dimension	Indicateurs synthétiques	Mode de mesure
	Nombre de diplômés dans les filières liées au DD (licence, Master)	Nombre/an
	Part des diplômés en DD	%
	Insertion dans les métiers verts	%
3- Compétences et pédagogie		
	Enseignants formés au DD	%
	Utilisation des pédagogies actives	Niveau (0-4)
4- Niveau doctoral		
	Doctorants inscrits sur des thématiques de DD	Nombre
	Thèses et mémoires soutenus	Nombre/an

L'analyse du tableau ci-dessous montre que l'intégration du développement durable dans les programmes académiques constitue un indicateur central de la transition écologique du milieu universitaire.

Cette intégration ne se limite pas à la création de formations spécialisées, mais implique également une transversalisation progressive des enjeux environnementaux et climatiques dans les différents cursus universitaires.

II.1.2.2.3 Recherche et innovation

Les indicateurs opérationnels de l'axe « Recherche et innovation » visent à évaluer la capacité des établissements universitaires à produire des connaissances, des solutions et des innovations contribuant au développement durable et à la transition écologique.

Ils permettent d'apprécier le niveau d'intégration des enjeux environnementaux, climatiques et sociétaux dans les activités scientifiques, les dynamiques d'innovation et les politiques de recherche universitaire.

Cette dimension porte notamment sur le volume des publications scientifiques liées à la durabilité, les financements consacrés à la recherche environnementale, les projets de recherche relatifs au développement durable, les collaborations scientifiques, les initiatives innovantes en matière de durabilité, les événements scientifiques consacrés aux enjeux environnementaux ainsi que la contribution des universités aux Objectifs de Développement Durable (ODD).

Tableau 6 : Indicateurs opérationnels de l'axe *Recherche et innovation

Dimension	Indicateurs synthétiques	Mode de mesure
1-Recherches scientifiques		
Production scientifique	Publication scientifique liées au DD	Nombre
	Communications scientifiques liées au DD	Nombre
	Ouvrages/ articles publiés liés au DD	Nombre
2- Recherches doctorales		
	Thèses soutenues en DD	Nombre/an
	Mémoires de Master en DD	Nombre/an
	Encadrement doctoral	Nombre
3- Projets de recherche		
Interdisciplinarité	Projets de recherche interdisciplinaires	Nombre
Durabilité	Projets de recherche ayant un rapport avec le DD	%
4-Innovation		
Innovation durable	Initiatives/solutions innovantes en matière de durabilité	Nombre
Valorisation scientifique	Brevets délivrés ayant un rapport avec le DD	Nombre
	Prototypes développés	Nombre
	Transfert de technologie et valorisation des résultats de recherche	Nombre
	Innovations environnementales	Nombre
Laboratoires	Laboratoires et unités de recherche spécialisés en DD	Nombre
Création des start-up	Start-up créées ayant un rapport avec le DD	Nombre/an

L'analyse du tableau met en évidence le caractère stratégique de la recherche et de l'innovation dans la mise en œuvre de la transition écologique du milieu universitaire.

Les indicateurs retenus traduisent une approche intégrée de la recherche durable, fondée à la fois sur la production scientifique, l'innovation, la coopération institutionnelle et l'impact sociétal des activités de recherche.

Il est clair que la recherche et l'innovation constituent des piliers fondamentaux du *Référentiel pour un milieu universitaire vert*, en contribuant à renforcer la capacité des établissements universitaires à produire des savoirs, des innovations et des solutions au service du développement durable et de la transition écologique.

II.1.2.2.4 Vie universitaire et engagement sociétal

L'axe relatif à la vie universitaire et à l'engagement sociétal est appréhendé de manière transversale à travers plusieurs indicateurs portant sur les activités de sensibilisation environnementale, les organisations et initiatives étudiantes, les événements universitaires liés au développement durable, la participation de la communauté universitaire, les campagnes de communication et d'éducation environnementale ainsi que les partenariats et interactions avec la société.

L'objectif de cette approche est d'évaluer la capacité des établissements universitaires à créer un environnement institutionnel favorisant l'engagement collectif, la diffusion d'une culture de durabilité et l'adoption de comportements responsables au sein de la communauté universitaire. Dans cette perspective, la vie universitaire est considérée comme un levier fondamental de transformation des pratiques sociales, institutionnelles et comportementales, permettant de renforcer l'implication des différents acteurs universitaires dans les dynamiques de transition écologique et de développement durable.

***Tableau 7 : Indicateurs opérationnels de l'axe *Vie universitaire et engagement sociétal*⁶**

Dimension	Indicateurs synthétiques	Mode de mesure
Sensibilisation	Campagnes de sensibilisation environnementales	Nombre
Participation étudiante	Clubs et associations verts	Nombre
Engagement citoyen	Activités de volontariat et d'engagement écologique	Nombre

⁶ Niveau de maturité (0-4)

0	Absence d'initiative	Aucune disposition ou action engagée
1	Initiative émergente	Action ponctuelles ou expérimentales, non structurées
2	Initiative en développement	Démarche partiellement formalisée et en cours de déploiement
3	Initiative avancée	Dispositif structuré, opérationnel et régulièrement suivi
4	Excellence	Dispositif pleinement intégré, évalué et amélioré en continue.

Dimension	Indicateurs synthétiques	Mode de mesure
Inclusion	Programmes d'inclusion sociale et d'égalité	Nombre
Communication	Diffusion et visibilité des actions DD	Niveau de diffusion (0-4)
Responsabilité sociale	Initiatives sociétales et actions communautaires	Nombre
Coopération territoriale	Partenariats avec collectivités/ONG	Nombre
Vie culturelle	Activités culturelles liées aux DD	Nombre
Bien-être universitaire	Initiatives santé/qualité de vie	Nombre
Participation communautaire	Taux d'implication des acteurs universitaires	Taux d'implication (0-4)

L'analyse du tableau met en évidence le rôle central de la vie universitaire et de l'engagement sociétal dans la diffusion d'une culture de durabilité au sein du milieu universitaire.

Les indicateurs retenus traduisent une approche participative de la transition écologique, fondée sur l'implication des étudiants, des personnels universitaires et des différents acteurs institutionnels et territoriaux.

Le tableau montre que les activités de sensibilisation environnementale, les clubs et associations verts ainsi que les actions de volontariat constituent des leviers essentiels de mobilisation de la communauté universitaire autour des enjeux de développement durable.

Ces indicateurs permettent d'apprécier le niveau d'engagement collectif et la capacité des universités à promouvoir des comportements responsables et des pratiques citoyennes durables.

En outre, ce tableau met en évidence que la vie universitaire et l'engagement sociétal constituent des dimensions fondamentales de la transition écologique du milieu universitaire, en favorisant la participation des acteurs, la diffusion des valeurs environnementales et la construction d'une citoyenneté écologique active et responsable.

II.1.2.2.5 Gestion durable du milieu universitaire

Les indicateurs opérationnels relatifs à la gestion durable du milieu universitaire constituent un outil essentiel d'évaluation, de suivi et d'amélioration continue de la performance environnementale des établissements universitaires.

Ils permettent de traduire les objectifs stratégiques du référentiel en données mesurables, observables et comparables, afin d'apprécier le niveau d'intégration des principes de durabilité dans la gestion quotidienne des infrastructures, des équipements et des services universitaires.

Ces indicateurs ont vocation à mesurer les efforts engagés par les établissements universitaires en matière de maîtrise des ressources naturelles, d'efficacité énergétique, de gestion de l'eau et des déchets, de préservation de la qualité environnementale des espaces universitaires, de promotion des achats responsables ainsi que d'amélioration des conditions de vie et de fonctionnement des campus. Ils permettent également d'identifier les points forts, les insuffisances et les marges de progression dans les différentes composantes de la gestion durable.

***Tableau 8 : Indicateurs opérationnels de l'axe *Gestion durable du MUV*⁷**

Dimension		Indicateurs opérationnels	Mode de mesure
Énergie	Gouvernance énergétique	Existence d'un plan de gestion durable de l'énergie	Oui/Non
	Consommation énergétique	Consommation énergétique globale	kwh/an
		Consommation énergétique spécifique par usager	Kwh /usager/an
		Consommation énergétique spécifique par bâtiment	kwh/bâtiment/an
	Performance énergétique	Réduction annuelle de la consommation énergétique	Niveau de réduction

⁷Niveau de maturité (0-4)

0	Absence d'initiative	Aucune disposition ou action engagée
1	Initiative émergente	Action ponctuelles ou expérimentales, non structurées
2	Initiative en développement	Démarche partiellement formalisée et en cours de déploiement
3	Initiative avancée	Dispositif structuré, opérationnel et régulièrement suivi
4	Excellence	Dispositif pleinement intégré, évalué et amélioré en continue.

Dimension		Indicateurs opérationnels	Mode de mesure
			(0-4)
	Éclairage durable	Utilisation d'éclairage basse consommation (LED)	Niveau d'utilisation (0-4)
	Équipements énergétiques	Utilisation d'équipements à haute performance énergétique	Niveau d'utilisation (0-4)
	Gestion intelligente	Existence d'un système intelligent de gestion énergétique	Niveau de maturation (0-4)
	Digitalisation énergétique	Utilisation de compteurs intelligents	Niveau de maturation (0-4)
	Audit énergétique	Réalisation d'audits énergétiques périodiques	Niveau de maturation (0-4)
	Isolation thermique	Taux de bâtiments bénéficiant d'une isolation thermique	%
	Énergies renouvelables	Production d'énergie solaire photovoltaïque	kWh/an
		Utilisation des panneaux solaire thermique	Oui/Non
		Nombre d'installations d'énergie renouvelable	Nombre
	Réduction carbone	Réduction des émissions de CO ₂ liées à l'énergie	%
	Mobilité énergétique	Utilisation de bornes de recharge électrique	Nombre
	Résilience énergétique	Mesures de sécurisation et d'autonomie énergétique	Niveau
Eau	Gouvernance hydrique	Existence d'un plan de gestion durable de l'eau	Niveau de maturation (0-4)
	Consommation de l'eau	Consommation globale d'eau	m ³ /an
		Consommation spécifique par usager	m ³ /usager/an
	Efficacité hydrique	Réduction annuelle de la consommation d'eau	%
	Gestion des fuites	Systèmes de détection et réparation des fuites	Niveau de maturation (0-4)
		Taux de pertes et fuites d'eau	%
	Réutilisation de l'eau	Existence de systèmes de réutilisation des eaux pluviales	Niveau de maturation (0-4)
		Taux de réutilisation des eaux traitées	%

Dimension		Indicateurs opérationnels	Mode de mesure
		Utilisation d'eaux non conventionnelles pour l'irrigation	%
	Équipements économes	Taux d'équipements hydro-économes installés	%
	Maintenance	Programmes de maintenance préventive des réseaux	Niveau de maturation (0-4)
	Contrôle et suivi	Existence d'un système de suivi de la consommation d'eau	Niveau de maturation (0-4)
	Gestion intelligente	Utilisation de compteurs intelligents	Niveau de maturation (0-4)
	Résilience climatique	Mesures d'adaptation au stress hydrique	Niveau de maturation (0-4)
Déchets	Déchets non dangereux (DND)/déchets dangereux (DD)		
	Déchets non dangereux		
Déchets	Gouvernance des déchets ND	Existence d'un plan de gestion durable des déchets	Niveau de maturation (0-4)
		Désignation d'un responsable de la gestion des déchets	Niveau de maturation (0-4)
		Existence d'un tableau de bord de suivi des déchets	Niveau de maturation (0-4)
		Existence d'un budget alloué à la gestion des déchets	Niveau de maturation (0-4)
		Existence d'indicateurs de suivi	Niveau de maturation (0-4)
		Audit périodique de gestion des déchets	Niveau de maturation (0-4)
	Production des déchets ND	Quantité totale de déchets produits	Tonnes/an
		Quantité de déchets par usager	kg/usager/an
	Catégorisation des déchets ND	Papier et carton collectés	Kg/an
		verre	Kg/an
		Plastique	Kg/an
		Métaux	Kg/an
		Bois	Kg/an

Dimension	Indicateurs opérationnels		Mode de mesure
		Déchets alimentaires des restaurants universitaires	Kg/an
		Déchets organique	Kg/an
	Tri sélectif à la source	Existence d'un système de tri des déchets	Niveau de maturation (0-4)
		Taux de déchets triés	%
		Nombre de points de tri	Nombre
		Couverture du milieu universitaire en équipements de tri	%
	Réduction à la source	Réduction annuelle des déchets produits	%
	Recyclage	Taux de recyclage des déchets ND	%
	Compostage	Taux de compostage des déchets organiques	%
	Déchets plastiques	Utilisation des plastiques à usage unique	%
	Déchets papier et carton	Réduction de la consommation de papier	%
	Valorisation	Programmes de réutilisation et de valorisation des déchets	Nombre
	Réemploi	Programmes de réemploi	Nombre
	Économie circulaire	Programmes d'économie circulaire	Nombre
	Collecte des déchets	Fréquence et efficacité de la collecte	Nombre/an
		Qualité de la collecte	Niveau
		Nombre de partenariats avec des recycleurs agréés	Nombre
	Infrastructure déchets	Disponibilité des équipements de tri	Nombre
	Partenariats	Coopérations avec organismes de recyclage et valorisation	Nombre
	Conformité réglementaire environnementale	Respect des normes de gestion des déchets	Niveau
Déchets dangereux (DD)			
Gouvernance des DD	Plan spécifique de gestion des DD	Niveau de maturation (0-4)	

Dimension		Indicateurs opérationnels		Mode de mesure
		Responsable désigné		Niveau de maturation (0-4)
		Procédures normalisées de gestion		Niveau de maturation (0-4)
		Registre des DD		Niveau de maturation (0-4)
	Production des DD	Quantité totale des DD		Kg/an
		Quantité par laboratoire		Kg/Laboratoire/an
	Catégorisation des DD issus des laboratoires	Déchets chimiques	Exemples	
			Bases	KG/an
			Acides	Kg/an
			Réactifs périmés	Kg/an
			Métaux lourds	Kg/an
			Produits toxiques	Kg/an
			Produits inflammables	Kg/an
			Oxydants	Kg/an
		Déchets biologiques	Déchets infectieux	Kg/an
			Cultures microbiologiques	Kg/an
			OGM	Kg/an
			Déchets vétérinaires	Kg/an
		Déchets pharmaceutique	Médicaments périmés	Kg/an
			Produits pharmaceutiques expérimentaux	Kg/an
			Vaccins et sérums	Kg/an
		Déchets radioactifs	Déchets radioactifs solides	Kg/an
			Déchets radioactifs liquides	L/an
			Sources radioactives usées	Nombre
		Déchets contaminés	Pipettes, Gans, masques, blouses, emballage, récipients, ...	Kg/an

Dimension		Indicateurs opérationnels		Mode de mesure
		Déchets électroniques	Equipements hors service	Nombre
			Cartes électroniques	Kg/an
			Batteries	Kg/an
	Dépôt et Stockage sécurisé Stockage des DD		Zone de stockage conforme	Niveau de maturation (0-4)
			Etiquetage conforme	%
			Durée de stockage respectée	Niveau de maturation (0-4)
	Collecte-Transport-Traitement		Tri à la source	%
			Collecte par opérateur agréé	Niveau de maturation (0-4)
			Périodicité de la collecte	Nombre/an
			Traçabilité des déchets	Niveau de maturation (0-4)
	Sécurité		Personnel formé	%
			Nombre de formations par an	Nombre/an
	Conformité réglementaire		Respect de la réglementation nationale	Niveau
Espaces verts		Gouvernance environnementale : Existence d'un plan de gestion durable et de suivi environnemental des espaces verts		Niveau de maturation (0-4)
		Surface d'espaces verts		m²
		Biodiversité : Diversité des espaces végétales		Nombre d'espèces
		Programmes de protection de la biodiversité		Nombre
		Entretien écologique		%
		Réduction des produits chimiques		%
		Actions de plantation et de reboisement		Nombre/an
		Résilience climatique : Espaces verts contribuant à l'adaptation climatique		Niveau
		Esthétique et qualité paysagère		Niveau
		Accessibilité des espaces verts aux usagers		Niveau
		Utilisation des espaces verts à des fins scientifiques		Niveau de maturation (0-4)
		Présence d'aménagements écologiques intégrés		Nombre
		Agriculture urbaine et potagers universitaires		Niveau de maturation

Dimension	Indicateurs opérationnels	Mode de mesure
		(0-4)
Bâtiments écologiques et durables	Bâtiments écologiques	Nombre
	Performance énergétique (éclairage-Ventilation-climatisation)	%
	Architecture bioclimatique	Niveau de maturation (0-4)
	Équipements hydro-économes d'eau	%
	Qualité de l'air à l'intérieur	Niveau
	Confort thermique	Niveau
	Confort acoustique	Niveau
	Accessibilité des bâtiments aux personnes à mobilité réduite	Niveau
	Utilisation de matériaux écologiques et durables	%
	Existence d'un programme de maintenance environnementale	Niveau de maturation (0-4)
	Confort des usagers	Niveau
	Résilience climatique	Niveau
	Certification environnementale ou label écologique	Nombre
Achats responsables	Gouvernance : intégration des achats responsables dans les politiques, plans et programmes universitaires.	Niveau de maturation (0-4)
	Politique d'achats durables	Niveau de maturation (0-4)
	Produits écologiques	%
	Intégration de critères environnementaux dans les marchés publics	%
	Réduction des achats de plastiques	%
	Sélection de fournisseurs engagés dans le DD	%
	Intégration de critères sociaux dans les achats	Niveau de maturation (0-4)
	Digitalisation des achats	Niveau
	Existence d'indicateurs de suivi des achats	Niveau de maturation (0-4)
	Optimisation et rationalisation des stocks	Niveau
	Existence d'un système de traçabilité des achats durables	Niveau de maturation (0-4)

Dimension		Indicateurs opérationnels	Mode de mesure
		Réduction des emballages	%
Pollution	atmosphérique	Réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES)	%
		Niveau des émissions carbone du MU	tCO ₂ /an
		Existence d'un système de suivi de la qualité de l'air intérieur et extérieur	Oui/Non
		Réduction des émissions liées aux déplacements universitaires	%
		Performance des systèmes de ventilation	Niveau
		Existence d'un plan de réduction des émissions	Niveau de maturation (0-4)
		Mesures d'adaptation aux risques atmosphériques et climatiques	Niveau
		sonore	Niveau sonore globale
	Niveau sonore dans les salles d'enseignement et bibliothèques		dB
	Niveau sonore dans les foyers universitaires		dB
	Bruit lié au trafic et aux déplacements		dB
	Isolation sonore et aménagement anti-bruit		%
	Impact du bruit sur la qualité de vie universitaire		Niveau
	visuelle	Affichage anarchique	Niveau
		Propreté visuelle	Niveau
		Déchets visibles (points noirs)	Niveau
		Intégration paysagère	Niveau
		Cohérence architecturale	Niveau
Éclairage extérieur		Niveau	
Digitalisation		Existence d'une plateforme de suivi des indicateurs DD	Niveau de maturation (0-4)

Le présent tableau relatif aux indicateurs de gestion durable met en évidence le caractère transversal et opérationnel de la transition écologique au sein du milieu universitaire.

Les indicateurs retenus traduisent une approche intégrée de la durabilité, fondée sur la maîtrise des consommations, la préservation des ressources naturelles, la réduction des impacts environnementaux et l'amélioration de la qualité environnementale des campus universitaires.

Ce constat trouve son fondement dans le système de mesure adopté, qui repose sur une combinaison d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs, fondés sur des données vérifiables, des mécanismes de suivi périodique et des outils d'évaluation adaptés aux spécificités du milieu universitaire.

De même, on remarque que les modes de mesure retenus s'appuient notamment sur des ratios de consommation, des taux de valorisation, des niveaux de conformité, des dispositifs de reporting, des audits environnementaux, des enquêtes de satisfaction ainsi que des mécanismes de suivi de la performance écologique et opérationnelle des établissements universitaires.

L'objectif est ainsi de disposer d'un cadre d'évaluation cohérent, évolutif et opérationnel permettant d'accompagner les établissements universitaires dans l'amélioration continue de leurs pratiques de gestion durable et dans leur contribution effective à la transition écologique.

II.1.2.2.6 Transport durable

Les indicateurs opérationnels relatifs à l'axe « Transport durable » visent à évaluer le niveau d'intégration des principes de mobilité durable au sein du milieu universitaire.

Ils permettent d'apprécier la capacité des établissements universitaires à promouvoir des modes de déplacement accessibles, inclusifs, sobres en carbone et compatibles avec les objectifs de transition écologique.

***Tableau 9 : Indicateurs opérationnels de l'axe Transport durable**

Dimension	Indicateur détaillé	Mode de mesure
Infrastructures cyclables	Existence de pistes cyclables à l'intérieur du MU	Niveau de maturation (0-4)
Stationnement vélo	Nombre d'espaces de stationnement pour vélos	Nombre
Transport collectif	Taux d'utilisation des transports en commun	%
Accessibilité transport	Accessibilité du MU aux transports publics	Niveau de maturation (0-4)
Mobilité électrique	Nombre de bornes de recharge électrique	Nombre
Véhicules propres	Taux d'utilisation des véhicules électriques ou hybrides	%

Dimension	Indicateur détaillé	Mode de mesure
Plans de déplacement	Existence d'un plan de mobilité durable	Niveau de maturation (0-4)
Covoiturage	Dispositifs de covoiturage universitaire	Niveau de maturation (0-4)
Déplacements professionnels	Optimisation des déplacements administratifs grâce au travail à distance	%
Mobilité piétonne	Qualité des cheminements piétons	Niveau de maturation (0-4)
Sensibilisation	Campagnes de sensibilisation à la mobilité durable	Nombre/an
Gouvernance mobilité	Existence d'une stratégie de mobilité durable	Niveau de maturation (0-4)
Digitalisation mobilité	Utilisation d'applications ou plateformes de mobilité	Oui/Non
Inter mobilité	Intégration de plusieurs modes de transport durables	Niveau
Qualité environnementale	Réduction des nuisances liées au trafic interne	Niveau

Ces indicateurs couvrent à la fois les dimensions infrastructurelles, organisationnelles, environnementales et comportementales de la mobilité universitaire. Ils portent notamment sur les infrastructures dédiées aux mobilités douces, l'accessibilité aux transports collectifs, le recours aux véhicules propres, les dispositifs de mobilité partagée, la gouvernance de la mobilité durable ainsi que les actions de sensibilisation et de digitalisation des services de transport.

Les modes de mesure retenus reposent sur une combinaison d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs permettant d'assurer un suivi opérationnel et évolutif des performances en matière de mobilité durable.

Ils mobilisent différents outils d'évaluation tels que les taux d'utilisation, les niveaux de conformité et de qualité, les données statistiques, les dispositifs de suivi institutionnel ainsi que les mécanismes de reporting et d'observation des pratiques de mobilité au sein du milieu universitaire.

L'objectif est de disposer d'un système d'évaluation permettant d'orienter les politiques universitaires vers des modèles de mobilité plus durables, de réduire l'empreinte carbone liée aux déplacements et d'améliorer la qualité environnementale et fonctionnelle des campus universitaires.

II.2 ARTICULATION ENTRE INDICATEURS STRATEGIQUES ET OPERATIONNELS

Alors que, les indicateurs stratégiques permettent d'assurer l'alignement du référentiel avec les priorités nationales et internationales de développement durable à travers les **6 axes du RMUV** (gouvernance, enseignement, recherche, vie universitaire, gestion durable, transport durable) en permettant d'évaluer les orientations, les résultats globaux et les impacts, les indicateurs opérationnels détaillent, pour chacun de ces axes, les dimensions et sous-dimensions mesurables (par exemple : consommation énergétique, taux de recyclage, production scientifique, mobilité douce, achats responsables, etc.) qui permettent d'apprécier concrètement les performances et les progrès réalisés.

Cette articulation entre les indicateurs stratégiques et les indicateurs opérationnels permet d'assurer une cohérence entre la vision stratégique, la gouvernance institutionnelle et les pratiques opérationnelles des établissements universitaires. Cette structuration hiérarchique rend le référentiel plus lisible, plus cohérent et facilite son utilisation pour l'évaluation et la labellisation des établissements.

***Tableau n°10 : Tableau synthétique des indicateurs stratégiques et opérationnels (MUV)**

Axe du RMUV	Indicateurs stratégiques (IS)	Contribution stratégique	Indicateurs opérationnels clés (IO)	Complémentarité entre les indicateurs
Gouvernance durable	Vision stratégique DD ; gouvernance participative ; pilotage institutionnel	Assurer l'intégration institutionnelle de la transition écologique et le pilotage des politiques de durabilité	Cellule DD ; reporting ; financement ; outils de suivi ; digitalisation ; partenariats	Les (IS) définissent le cadre de gouvernance et les orientations institutionnelles, tandis que les (IO) permettent de mesurer les mécanismes concrets de mise en œuvre, de coordination, de suivi et de financement de la transition écologique
Enseignement et formation	Intégration pédagogique du DD ; développement des compétences vertes ; interdisciplinarité	Renforcer l'intégration du développement durable dans les missions pédagogiques et académiques	Cours DD ; formations spécialisées ; innovation pédagogique ; sensibilisation ;	Les indicateurs stratégiques traduisent les orientations pédagogiques générales, alors que les (IO) évaluent l'effectivité de l'intégration du DD dans les programmes, les

Axe du RMUV	Indicateurs stratégiques (IS)	Contribution stratégique	Indicateurs opérationnels clés (IO)	Complémentarité entre les indicateurs
			plateformes numériques	méthodes d'enseignement et les activités de formation
Recherche et innovation	Recherche environnementale ; innovation durable ; coopération scientifique	Développer la production de connaissances et de solutions durables	Publications ; projets ; laboratoires ; brevets ; événements scientifiques ; partenariats	Les (IS) définissent les priorités scientifiques liées à la durabilité, tandis que les (IO) mesurent les résultats concrets de la recherche, de l'innovation et de la valorisation scientifique
Vie universitaire et engagement sociétal	Inclusion ; responsabilité sociétale ; participation citoyenne	Renforcer la citoyenneté écologique et l'implication des acteurs universitaires	Clubs verts ; sensibilisation ; engagement étudiant ; volontariat ; activités culturelles ; partenariats territoriaux	Les (IS) traduisent les objectifs de participation et d'inclusion, alors que les (IO) permettent d'évaluer les actions concrètes de mobilisation, de sensibilisation et d'engagement communautaire
Gestion durable	Transition énergétique ; économie circulaire ; gestion durable des ressources	Réduire l'empreinte environnementale des campus et améliorer leur performance écologique	Eau ; énergie ; déchets ; pollution ; espaces verts ; bâtiments écologiques ; achats responsables	Les (IS) définissent les grandes orientations environnementales du campus durable, tandis que les (IO) permettent de mesurer concrètement les consommations, les impacts environnementaux et les actions de gestion durable
Transport durable	Réduction carbone ; mobilité durable ; accessibilité écologique	Promouvoir des systèmes de mobilité sobres en carbone et plus durables	Mobilité douce ; transports collectifs ; véhicules propres ; covoiturage ; infrastructures cyclables	Les (IS) fixent les objectifs de décarbonation et de mobilité durable, alors que les (IO) évaluent les dispositifs pratiques de déplacement et les comportements de mobilité au sein du MU

Le présent tableau met en évidence la cohérence et la complémentarité des axes du Référentiel pour un Milieu Universitaire Vert (RMUV), dont l'articulation favorise une approche intégrée de la transition écologique au sein des milieux universitaires. Il établit le lien entre les indicateurs stratégiques, qui traduisent les orientations et les objectifs du référentiel, et les indicateurs opérationnels, qui en assurent la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation, constituant ainsi un cadre cohérent de pilotage et d'amélioration continue des performances universitaires en matière de durabilité.

III. GOUVERNANCE, ÉVALUATION ET SUIVI DU RÉFÉRENTIEL

La mise en œuvre du *Référentiel pour un milieu universitaire vert* nécessite l'instauration d'un dispositif structuré d'évaluation, de suivi et de pilotage permettant d'assurer la mesure des performances, le suivi des progrès réalisés ainsi que l'amélioration continue des politiques universitaires de transition écologique. Dans cette perspective, les mécanismes d'évaluation et de suivi constituent un élément fondamental du référentiel, dans la mesure où ils garantissent la cohérence entre les objectifs stratégiques, les indicateurs opérationnels et les actions effectivement mises en œuvre au sein des établissements universitaires.

Ces mécanismes reposent sur une approche intégrée combinant structures institutionnelles de gouvernance (III.1) et méthodologie d'évaluation des performances (III.2). Ils permettent ainsi d'assurer une évaluation progressive, mesurable et comparable du niveau d'intégration des principes de durabilité dans les différentes composantes du milieu universitaire.

III.1 STRUCTURES DE GOUVERNANCE, D'ÉVALUATION ET DE SUIVI DU RÉFÉRENTIEL

Les structures d'évaluation et de suivi ont pour mission d'assurer la coordination, le pilotage et le contrôle du processus de mise en œuvre du *Référentiel pour un milieu universitaire vert*.

Elles interviennent à différents niveaux institutionnels et opérationnels afin de garantir la collecte des données, le suivi des indicateurs, l'évaluation des performances et la production des rapports de durabilité.

Il est recommandé d'envisager une organisation intégrée articulée autour de trois niveaux complémentaires et interdépendants.

Le premier correspond au niveau stratégique, assuré principalement par des structures stratégiques de pilotage telles qu'un comité stratégique ou une direction centrale dédiée au développement durable au sein de l'université.

À ce niveau, il s'agit de définir les orientations générales du référentiel, de valider les politiques et plans d'action liés à la transition écologique ainsi que d'assurer le suivi global des performances environnementales et institutionnelles des établissements universitaires.

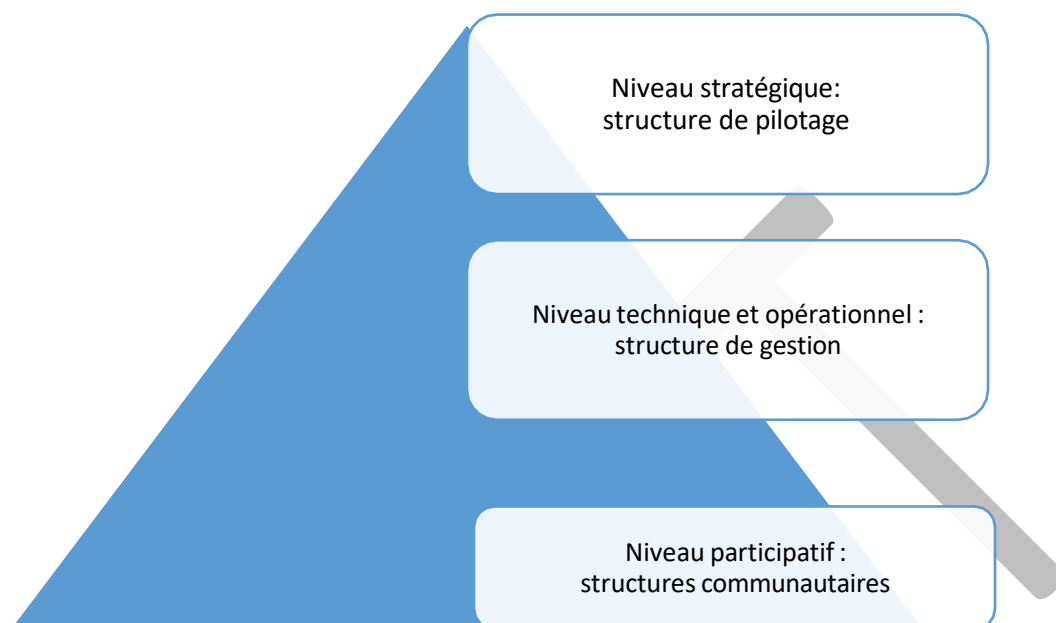
Le deuxième niveau correspond au niveau technique et opérationnel, mobilisant des services techniques opérationnels.

Ces structures assurent principalement la collecte, le traitement et la consolidation des données relatives aux différents indicateurs, le suivi opérationnel des performances environnementales ainsi que l'alimentation des tableaux de bord et des mécanismes de reporting.

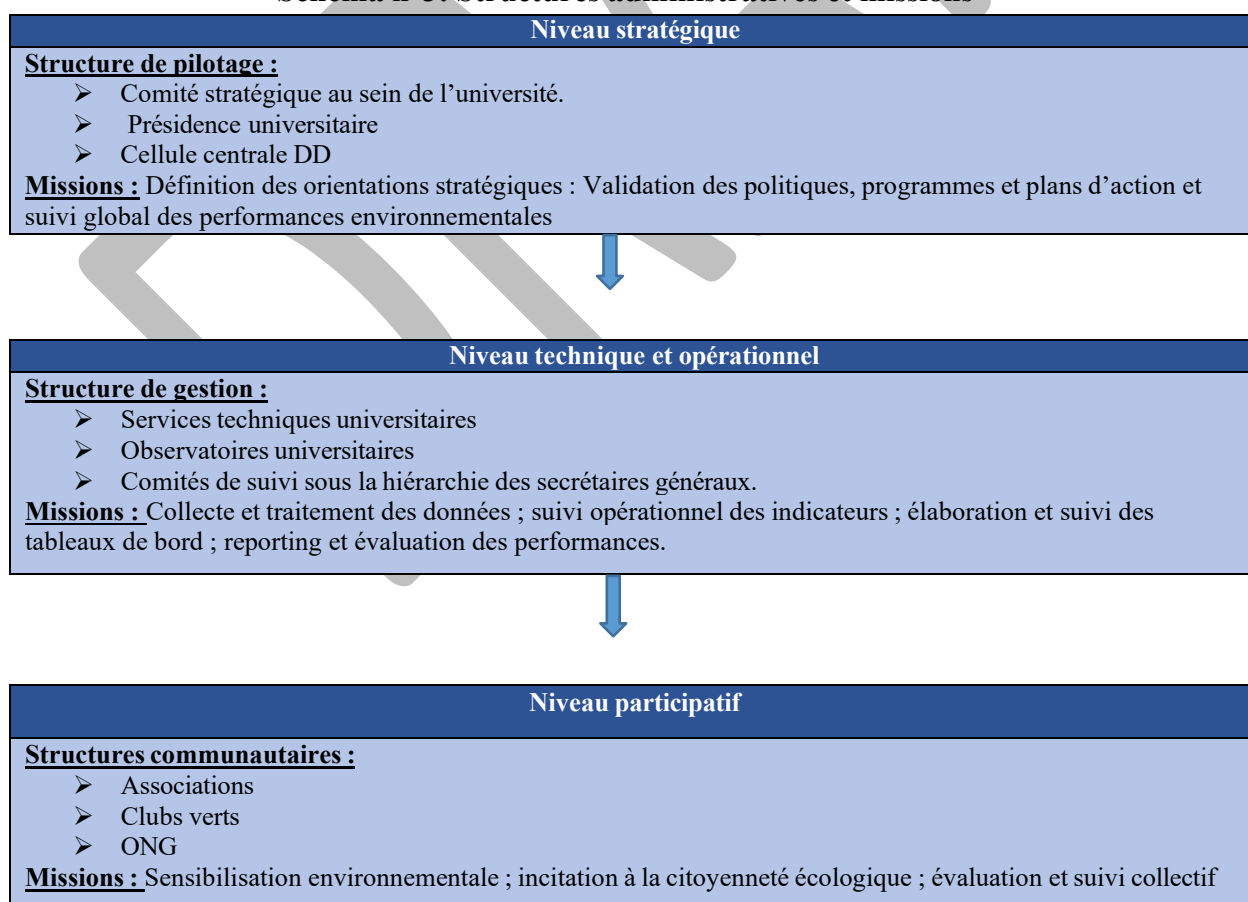
Enfin, le troisième niveau repose sur une approche participative associant les différentes composantes de la communauté universitaire et les partenaires territoriaux, notamment les associations étudiantes, les clubs verts et les acteurs institutionnels ou associatifs externes.

Ce niveau vise à renforcer les mécanismes de sensibilisation, de participation et d'évaluation participative, tout en favorisant l'implication collective des acteurs universitaires dans les dynamiques de transition écologique et de développement durable.

Schéma n°2 : Structuration du système d'évaluation et de suivi du *RMUV



*** Schéma n°3: Structures administratives et missions**



III.2 METHODOLOGIE D'EVALUATION DES PERFORMANCES

L'évaluation des performances à partir des indicateurs de performance consiste à mesurer le niveau d'atteinte des objectifs fixés par le ***Référentiel pour un milieu universitaire vert*** au moyen d'un ensemble d'indicateurs stratégiques et opérationnels. Cette démarche permet d'apprécier de manière objective, progressive et comparable le niveau d'intégration du développement durable et de la transition écologique au sein des établissements universitaires. L'évaluation repose généralement sur plusieurs étapes complémentaires permettant de transformer les données collectées en résultats mesurables et exploitables dans les processus de gouvernance et de pilotage institutionnel.

III.2.1 DEFINITION DES OBJECTIFS A EVALUER

La première étape consiste à définir les objectifs stratégiques et opérationnels associés à chaque axe du ***Référentiel pour un milieu universitaire vert***. Cette étape permet de préciser les finalités recherchées ainsi que les résultats attendus en matière de transition écologique et de développement durable au sein du milieu universitaire.

Les objectifs d'évaluation doivent être cohérents avec :

- ✓ les orientations stratégiques du RMUV
- ✓ les priorités nationales de transition écologique
- ✓ les Objectifs de Développement Durable (ODD)
- ✓ les politiques universitaires de durabilité.

Ces objectifs permettent de déterminer les domaines prioritaires d'intervention et de structurer les mécanismes de suivi des performances.

Exemple : 1

s	Objectif
Gestion durable	Réduire la consommation énergétique
Transport durable	Réduire les émissions liées aux déplacements
Enseignement et formation	Renforcer l'intégration du DD dans les formations

Les indicateurs servent ensuite à mesurer le niveau de réalisation de ces objectifs.

III.2.2 SELECTION DES INDICATEURS PERTINENTS

La sélection des indicateurs constitue une étape essentielle du système d'évaluation. Chaque objectif doit être associé à des indicateurs pertinents, mesurables, fiables et adaptés aux réalités du milieu universitaire.

Ces indicateurs permettront de traduire les objectifs stratégiques en données concrètes, observables et quantifiables. Ils constituent ainsi, des outils d'aide à la décision permettant d'apprécier les progrès réalisés et d'orienter les actions correctives.

Les indicateurs retenus peuvent être quantitatifs, qualitatifs, stratégiques, opérationnels, techniques ou institutionnels.

Exemple : 2

Objectif	Indicateur
Réduire la consommation énergétique	kWh consommés/an
Développer le recyclage	Taux de recyclage (%)
Renforcer les compétences vertes	Nombre de formations DD

III.2.3 COLLECTE DES DONNEES

La collecte des données constitue une étape fondamentale du processus d'évaluation et de suivi des performances dans le cadre du (RMUV). Elle permet de disposer d'informations fiables, mesurables et actualisées nécessaires au calcul des indicateurs stratégiques et opérationnels relatifs aux différents axes du référentiel.

La qualité, la fiabilité et la régularité de la collecte des données constituent des conditions essentielles pour assurer la pertinence du système d'évaluation, la crédibilité des résultats obtenus ainsi que l'efficacité des mécanismes de suivi, de reporting et d'amélioration continue des performances du milieu universitaire vert.

La collecte peut s'effectuer à partir de plusieurs sources telles que les plateformes numériques, les services administratifs et techniques, les laboratoires de recherche, les enquêtes et les audits.

Exemple 3

Sources de données	Exemples de données
Services administratifs	Factures énergétiques (STEG)
Services techniques	Consommation d'eau (SONED)
Plateformes numériques	Nombre de rapports publiés
Laboratoires de recherches	Nombre de structures DD créées
Restaurants universitaires	Taux de compostage
Foyers universitaires	Nombre d'éclairage LED installé

III.2.4 MESURE ET CALCUL DES PERFORMANCES

Les résultats sont ensuite calculés à partir des modes de mesure définis pour chaque indicateur. Cette étape permet de comparer les résultats obtenus avec les objectifs fixés. Les modes de mesures peuvent prendre différentes formes :

- ✓ ratios ;
- ✓ pourcentage ;
- ✓ scores.

Cette étape permettra d'identifier les écarts entre les objectifs et les réalisations, de mesurer les progrès et d'évaluer l'efficacité des actions mises en œuvre.

Exemple 4

Indicateur	Valeur obtenue	Objectif cible	Niveau de performance
Réduction énergétique	10 %	20 %	Moyen
Taux de recyclage	50 %	60 %	Bon
Formations DD	12 formations	15 formations	Progression

III.2.5 ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS

L'analyse des résultats constitue une étape essentielle du processus d'évaluation des performances dans le cadre du *Référentiel pour un milieu universitaire vert*.

Elle permet d'interpréter les données collectées et les résultats obtenus à partir des différents indicateurs stratégiques et opérationnels afin d'apprécier le niveau d'intégration du développement durable et de la transition écologique au sein des établissements universitaires.

Par ailleurs, l'analyse des résultats permet ce qui suit :

- Identifier les points forts
- Déceler les insuffisances
- Mesurer les écarts de performance

Hierarchiser les priorités d'amélioration relatives aux différentes composantes du milieu universitaire.

Elle permet également d'évaluer l'efficacité des politiques, dispositifs et actions mis en œuvre dans les domaines de la gouvernance, de la gestion durable, de l'enseignement, de la recherche, de la mobilité, de la vie universitaire et des infrastructures.

Les résultats peuvent être traduits sous forme de scores, notes, niveau de performance, classement.

En effet, chaque indicateur peut être associé à une **note** ; à un **score** ou à un **niveau de performance**. La notification, le scoring et le niveau de performance permettent de comparer les performances non seulement entre les différentes composantes des milieux universitaires, mais aussi entre des périodes d'évaluation séparées.

Exemple 5 : Le système de scoring

Niveau	Score	Signification
Niveau 1	0–20	Faible performance
Niveau 2	21–40	Engagement initial
Niveau 3	41–60	Performance moyenne
Niveau 4	61–80	Bonne performance
Niveau 5	81–100	Excellence

III.2.6 REPORTING ET COMMUNICATION DES RESULTATS

Le reporting constitue un mécanisme fondamental de suivi, de communication et de valorisation des performances du Référentiel. Il permet d'assurer la traçabilité des actions mises en œuvre, le suivi des indicateurs stratégiques et opérationnels ainsi que l'évaluation périodique des progrès réalisés par les établissements universitaires en matière de transition écologique et de développement durable.

Le reporting joue également un rôle central dans le renforcement de la transparence institutionnelle, de la gouvernance environnementale et des mécanismes de prise de décision. Il permet aux établissements universitaires de disposer d'une vision globale de leurs performances, d'identifier les écarts et insuffisances, de mesurer les progrès réalisés et de définir les actions correctives nécessaires.

Dans cette perspective, le reporting ne doit pas être appréhendé comme une simple activité administrative de transmission de données, mais comme un véritable outil stratégique de pilotage, d'évaluation et d'amélioration continue des politiques universitaires de durabilité.

Le reporting peut prendre la forme de :

- Rapports périodiques de durabilité. Exp : Rapports annuels/semestriel de durabilité et/ou des rapports thématiques tels que des rapports sur la gestion des déchets, les émissions carbone, la consommation énergétique du MUV.

Exemple 6 : Exemple de reporting par axe

Axe RMUV	Exemple concret de reporting
Gouvernance durable	Rapport annuel DD et tableau de bord institutionnel
Enseignement	Nombre de formations et modules DD intégrés
Recherche	Publications et projets environnementaux financés
Gestion durable	Reporting énergétique, hydrique et déchets
Mobilité durable	Statistiques des transports collectifs et mobilités douces
Vie universitaire	Activités de sensibilisation et engagement étudiant

Le reporting peut se baser également sur la mise en place des tableaux de bord environnementaux. L'avantage de ces tableaux de bord est qu'ils permettent d'identifier rapidement les écarts, de suivre les progrès et d'améliorer la réactivité des structures de gestion.

Exemple 7 : Types d'indicateurs de suivi

Indicateur	Valeur actuelle	Objectif cible
Consommation énergétique	950 000 kWh/an	-15 %
Taux de recyclage	68 %	80 %
Énergie solaire utilisée	25 %	40 %
Réduction du papier	45 %	60 %

Il importe de noter que la fréquence du reporting constitue un élément essentiel du système d'évaluation et de suivi du *Référentiel pour un milieu universitaire vert*, dans la mesure où elle permet d'assurer un suivi régulier, cohérent et actualisé des performances des établissements universitaires en matière de transition écologique et de développement durable.

La périodicité du reporting peut varier en fonction de la nature des indicateurs, des objectifs de suivi et des besoins de pilotage institutionnel. Ainsi, certains indicateurs techniques et opérationnels, notamment ceux relatifs à la consommation énergétique, à l'eau, aux déchets ou à la mobilité, peuvent faire l'objet d'un suivi mensuel ou trimestriel afin de permettre une réaction rapide en cas d'écarts ou de dysfonctionnements.

D'autres indicateurs à caractère stratégique ou institutionnel, relatifs par exemple à la gouvernance, à l'enseignement, à la recherche ou à l'engagement sociétal, peuvent être évalués à travers des rapports semestriels ou annuels.

Par ailleurs, des évaluations globales et des audits périodiques du référentiel peuvent être réalisés tous les deux ou trois ans afin de mesurer l'évolution des performances universitaires, d'apprécier l'efficacité des politiques mises en œuvre et de définir les nouvelles priorités d'action.

Exemples 8 : Périodicité du reporting

Type de reporting	Fréquence recommandée
Suivi technique des indicateurs	Mensuel
Tableaux de bord	Trimestriel
Rapports institutionnels DD	Semestriel ou annuel
Audits environnementaux	Annuel
Évaluation globale du référentiel	Tous les 2 à 3 ans

Une périodicité différenciée permet d'assurer un équilibre entre suivi opérationnel, pilotage stratégique et amélioration continue des performances du milieu universitaire vert.

IV. CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE DU RÉFÉRENTIEL

Au-delà de sa dimension méthodologique et normative, le référentiel constitue un outil stratégique de transformation progressive du milieu universitaire vers un modèle plus durable, résilient et aligné avec les exigences de la transition écologique. Sa mise en œuvre effective suppose l'existence d'un ensemble de conditions institutionnelles (IV.1) et financières permettant d'assurer son appropriation, son opérationnalisation et sa pérennisation au sein des milieux universitaires (IV.2).

La réussite de cette démarche dépend aussi de la capacité des différents acteurs universitaires à intégrer les principes du développement durable dans les mécanismes de gouvernance, les pratiques de gestion, les missions académiques et les dynamiques de vie universitaire (IV.3).

Elle suppose aussi une mobilisation institutionnelle durable, un renforcement des capacités, ainsi qu'un système d'accompagnement favorisant l'amélioration continue et l'appropriation progressive du référentiel (IV.4).

IV.1 CONDITIONS INSTITUTIONNELLES, ORGANISATIONNELLES ET MANAGERIALES

La mise en œuvre du référentiel nécessite avant tout l'existence d'un cadre institutionnel favorable garantissant l'intégration de la durabilité au sein des politiques et mécanismes de gouvernance des établissements universitaires.

Cette condition constitue un préalable essentiel pour assurer la cohérence, la coordination et la continuité des actions engagées.

L'effectivité du référentiel repose notamment sur :

- l'engagement institutionnel des instances dirigeantes universitaires ;
- l'intégration du développement durable dans les orientations stratégiques des établissements ;
- la mise en place de structures de pilotage dédiées ;
- la définition claire des responsabilités et mécanismes de coordination ;
- la définition claire des responsabilités et mécanismes de coordination ;
- la définition claire des responsabilités et mécanismes de coordination ;
- l'intégration progressive des objectifs du référentiel dans les projets d'établissement et les plans d'action universitaires.

Dans cette perspective, les établissements universitaires sont appelés à développer des dispositifs institutionnels adaptés tels que des comités de pilotage du référentiel ; des mécanismes de coordination interservices et des dispositifs de concertation associant enseignants, chercheurs, étudiants, personnels administratifs et partenaires externes.

Par ailleurs, la réussite du référentiel suppose l'existence d'une gouvernance institutionnelle qui favoriser l'adoption d'une approche participative et transversale permettant de dépasser les logiques sectorielles et d'assurer une meilleure articulation entre les dimensions académiques, scientifiques, administratives, environnementales et sociales du milieu universitaire.

IV.2 RESSOURCES ET FINANCEMENT

La mise en œuvre opérationnelle du référentiel nécessite la mobilisation de ressources humaines, matérielles, techniques et financières suffisantes afin de garantir la réalisation effective des objectifs fixés.

Les établissements universitaires doivent ainsi prévoir des mécanismes de financement adaptés permettant d'assurer :

- ✓ le développement des infrastructures durables ;
- ✓ l'amélioration des équipements ;
- ✓ la mise en place de systèmes de suivi et d'évaluation ;
- ✓ la digitalisation des procédures ;
- ✓ le renforcement des capacités ;
- ✓ l'organisation des actions de sensibilisation et d'accompagnement ;
- ✓ le soutien aux projets innovants liés au développement durable

Les ressources financières peuvent provenir de plusieurs sources complémentaires, notamment :

- ✓ les budgets publics alloués à l'enseignement supérieur ;
- ✓ les programmes nationaux de transition écologique ;
- ✓ les mécanismes de coopération internationale ;
- ✓ les financements des bailleurs de fonds ;
- ✓ les partenariats public-privé ;
- ✓ les projets de recherche et d'innovation ;
- ✓ les initiatives de responsabilité sociétale et environnementale.

Il convient de noter que la diversification des sources de financement constitue un facteur important de durabilité du référentiel et permet de renforcer la capacité des établissements à développer des projets structurants et innovants en matière de transition écologique universitaire.

En outre, l'optimisation des ressources disponibles suppose l'adoption d'approches de gestion rationnelle et durable des moyens mobilisés, à travers notamment :

- ✓ la mutualisation des équipements ;
- ✓ la rationalisation de la consommation énergétique ;
- ✓ la réduction du gaspillage ;
- ✓ la valorisation des déchets ;
- ✓ la digitalisation des services ;
- ✓ l'intégration progressive des critères environnementaux dans les procédures d'achat et de gestion.

IV.3 RENFORCEMENT DES CAPACITES

Il s'agit d'un processus continu visant à développer, améliorer et consolider les compétences, les connaissances, les ressources, les mécanismes organisationnels et les capacités institutionnelles des acteurs et des structures concernés, afin de leur permettre de concevoir, mettre en œuvre, piloter, évaluer et améliorer efficacement les politiques, programmes et actions liés au développement durable et à la transition écologique.

Dans le cadre du ***Référentiel pour un milieu universitaire vert***, le renforcement des capacités renvoie plus spécifiquement à l'ensemble des actions, dispositifs et mécanismes destinés à renforcer les compétences techniques, scientifiques, administratives, organisationnelles et stratégiques des différents acteurs du milieu universitaire, afin de favoriser l'appropriation, la mise en œuvre, le suivi et l'amélioration continue du référentiel. Cette dynamique suppose le développement des compétences techniques, scientifiques, administratives et organisationnelles des différents acteurs concernés par la mise en œuvre du référentiel.

Il convient de préciser que le renforcement des capacités doit concerner l'ensemble des acteurs du milieu universitaire : responsables universitaires, enseignants-chercheurs, personnel administratif et technique, étudiants, services universitaires, laboratoires et centres de recherche....

Cette démarche peut être mise en œuvre à travers des programmes de formation continue (ateliers techniques, séminaires), la planification d'actions de sensibilisation, la publication de guides méthodologiques, l'installation de plateformes numériques et le partage de bonnes pratiques.

Le développement d'une culture institutionnelle de durabilité apparaît ainsi comme un levier fondamental permettant de renforcer l'adhésion des acteurs universitaires et de favoriser l'émergence de nouvelles pratiques plus responsables et innovantes.

IV.4 APPROPRIATION PROGRESSIVE DU REFERENTIEL PAR LES ACTEURS DES MILIEUX UNIVERSITAIRES

L'appropriation du *Référentiel pour un milieu universitaire vert* désigne le processus progressif par lequel les différents acteurs du milieu universitaire intègrent les principes, objectifs, mécanismes et outils du référentiel dans leurs pratiques, leurs modes de gouvernance, leurs activités et leurs processus décisionnels, afin d'en assurer une mise en œuvre effective, durable et adaptée aux spécificités institutionnelles de chaque établissement universitaire.

L'appropriation du référentiel constitue une condition essentielle de sa réussite, de sa crédibilité et de sa pérennité. En effet, le *Référentiel pour un milieu universitaire vert* ne doit pas être appréhendé comme un simple instrument technique d'évaluation des performances, mais comme un cadre structurant de transformation institutionnelle, organisationnelle et culturelle du milieu universitaire en faveur du développement durable et de la transition écologique.

Cette appropriation suppose notamment :

- ✓ l'adhésion des différents acteurs universitaires aux objectifs et orientations du référentiel,
- ✓ la compréhension de ses finalités, de ses mécanismes et de ses outils d'évaluation,
- ✓ l'intégration progressive de ses exigences dans les politiques, stratégies et pratiques institutionnelles,
- ✓ la responsabilisation des acteurs dans les processus de mise en œuvre, de suivi, d'évaluation et d'amélioration continue des performances.

L'appropriation du référentiel doit se manifester à l'ensemble des étapes de sa mise en œuvre, depuis les phases de planification et d'identification des priorités jusqu'à la collecte des données, l'évaluation des performances, le suivi des indicateurs et la mise en œuvre des actions correctives.

Elle suppose ainsi un engagement continu et coordonné des structures de gouvernance, des enseignants, chercheurs, étudiants, services administratifs et techniques ainsi que des partenaires institutionnels et territoriaux.

Par ailleurs, la réussite de cette appropriation dépend largement de la capacité des établissements universitaires à instaurer une dynamique participative favorisant la diffusion de la culture de durabilité, l'adhésion collective aux objectifs du référentiel, la coopération interinstitutionnelle, le partage des bonnes pratiques ainsi que la valorisation des initiatives innovantes en matière de transition écologique universitaire.

Dans cette perspective, l'appropriation progressive du référentiel peut être facilitée à travers plusieurs mécanismes, notamment :

- ✓ la mise en place de phases pilotes et d'expérimentations progressives ;
- ✓ le développement de mécanismes d'accompagnement technique et institutionnel ;
- ✓ l'utilisation d'outils simplifiés d'autoévaluation et de suivi ;
- ✓ le renforcement des dispositifs de communication, de sensibilisation et de formation ;
- ✓ la valorisation des établissements universitaires les plus engagés ;
- ✓ la mise en réseau et la capitalisation des initiatives universitaires durables.

Enfin, l'appropriation du ***Référentiel pour un milieu universitaire vert*** doit tenir compte des différences de capacités institutionnelles, de ressources disponibles et de niveaux de maturité des établissements universitaires. Elle doit ainsi s'inscrire dans une logique progressive, évolutive et inclusive, favorisant l'amélioration continue des performances environnementales, institutionnelles et sociétales du milieu universitaire.

CONCLUSION

En définitive, le ***Référentiel pour un milieu universitaire vert*** constitue bien plus qu'un simple outil méthodologique ou technique d'évaluation des performances environnementales des établissements universitaires. Il représente une vision stratégique intégrée visant à faire du milieu universitaire un acteur central de la transition écologique, du développement durable et des transformations sociétales contemporaines.

À travers ses axes, ses indicateurs et ses mécanismes de suivi, le référentiel propose un cadre cohérent permettant d'intégrer les principes de durabilité dans la gouvernance universitaire, l'enseignement, la recherche, la gestion des infrastructures, la mobilité ainsi que la vie universitaire et l'engagement sociétal. Il contribue ainsi à promouvoir une culture institutionnelle fondée sur la responsabilité, la participation, l'innovation et l'exemplarité environnementale.

Toutefois, la véritable portée du référentiel ne réside pas uniquement dans son contenu, mais surtout dans son application effective, son appropriation par les différents acteurs universitaires et sa traduction en actions concrètes, mesurables et durables. Sa réussite dépend essentiellement de l'engagement collectif des structures de gouvernance, des enseignants, des chercheurs, des étudiants, des services administratifs et techniques ainsi que des partenaires institutionnels et territoriaux.

Le suivi régulier des indicateurs, l'évaluation périodique des performances et les mécanismes d'amélioration continue constituent, à cet égard, des conditions essentielles pour garantir l'efficacité, la crédibilité et la pérennité du référentiel.

Bien qu'il ne possède pas de valeur juridique contraignante, le ***Référentiel pour un milieu universitaire vert*** revêt une forte valeur stratégique, institutionnelle et morale. Il traduit une volonté collective d'engagement en faveur d'un modèle universitaire plus durable, plus responsable et plus résilient. Il constitue ainsi un instrument d'orientation, de mobilisation et de transformation permettant de faire du milieu universitaire un espace exemplaire de citoyenneté environnementale, d'innovation durable et de responsabilité sociétale.